

le monde heβδο Libertaire

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

N°505 JEUDI 17 NOVEMBRE 1983 8,00 F



Les travailleurs
prêts à reprendre
en main
leurs syndicats ?

● Lire en page 4, 6 et 7.

Autour de « Pour une autre
démarche syndicale »,
une étude sur la situation
et le devenir possible
d'une opposition
dans la C.F.D.T.

Lire page 4.

Elections en Turquie,
le candidat des généraux
battu ;
les généraux
toujours au pouvoir !

Lire page 8.

Sa camarade et amie
Jeanne Humbert
évoque la vie
et les combats de
May Picqueray.

Lire page 10. ▶

FOP 2520

liste des groupes f.a.

• PROVINCE :

Aisne : Anizy-le-Château — Allier : Moulins — Ardèche : Aubenas — Bouches-du-rhône : Marseille, Bouc-Bel-Air — Calvados : Caen — Charentes-Maritimes : Marennes, Rochefort — Côte d'Or : Dijon — Doubs : Besançon — Eure : Evreux — Finistère : Brest, Quimper — Gard : Groupe du Gard — Gironda : Bordeaux — Haute-Garonne : Toulouse nord, Toulouse sud — Haute-Saône : Gray — Hérault : Béziers — Ile-et-Vilaine : Rennes — Indre-et-Loire : Tours — Loire : Saint-Etienne — Loire-Atlantique : Nantes — Lot-et-Garonne : Agen — Maine-et-Loire : Angers — Manche : Cherbourg — Marne : Reims — Morbihan : Lorient — Moselle : Metz — Nord : Lille — Oise : Beauvais, Creil, Pont-Sainte-Maxence — Orne : Flers, La Ferté-Macé — Rhône : Lyon — Sarthe : Le Mans — Seine-Maritime : Le Havre, Rouen — Somme : Amiens — Var : Groupe Région toulonnaise — Haute-Vienne : Limoges — Yonne : Auxerre.

• RÉGION PARISIENNE :

Paris : douze groupes répartis dans les arrondissements suivants : 1^{er}, 3^e, 4^e, 5^e, 9^e, 10^e, 11^e, 13^e, 14^e, 15^e, 18^e, 19^e, 20^e — Banlieue sud : Fresnes-Antony, Vallée de Chevreuse-Rambouillet, Villejuif, Melun — Banlieue est : Gagny, Neuilly-sur-Marne, Chelles, Montreuil, Rosny, Bobigny, Drancy — Banlieue ouest : Houilles, Sartrouville, Versailles, Conflans-Sainte-Honorine — Banlieue nord : Villeneuve-la-Garenne, Saint-Ouen, Argenteuil, Colombes, Sevran, Bondy, Epinay-sur-Seine.

• LIAISONS PROFESSIONNELLES :

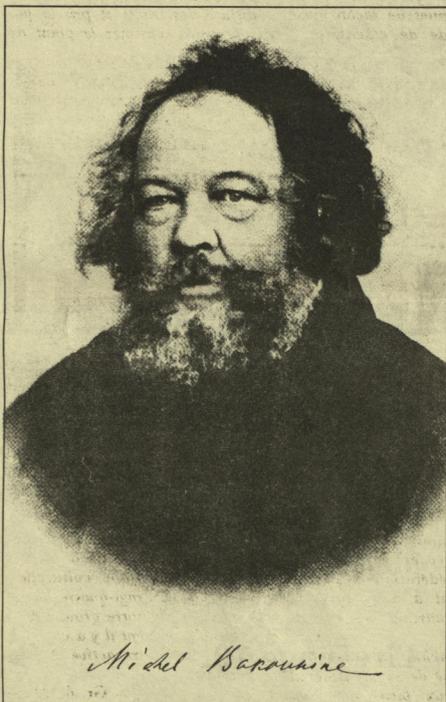
Liaison des postiers, Cercle inter-banques, Liaison ORTF.

• LIAISONS :

Nord : Noyon, Valenciennes, Stella-plage — Est : Nancy, Charleville-Mézières, Vosges, Bas-Rhin, Haut-Doubs — Ile-de-France : Brunoy, Mantes-la-Jolie, Corbeil-Essonnes — Ouest : Lamballe, Routot, Laval, Poitiers, Saintes, Châtelleraut, Angoulême — Centre : Blois, Vierzon, Le Puy, Saumur, Chartres, Clermont-Ferrand, Nord-Haute-Loire — Sud, Sud-Ouest : Aix-en-Provence, Le Caylar-Lodève, Hyères, Montpellier, Périgueux, Antibes, Tournon, Sainte-Affrique, Sète, Canne-la-Bocca, Lot, La Seyne-sur-Mer — Rhône-Alpes : Chambéry, Bourgoin-Jallieu, Grenoble — Corse : Ajaccio.

éditions

La liaison Bas-Rhin diffuse une reproduction photographique de Bakounine. Ce portrait est disponible à la librairie du Monde libertaire au prix de 15 F l'exemplaire (dimensions : 60 x 43,5 cm).



Michel Bakounine

Permanence du Secrétariat aux relations intérieures
le samedi, de 14 h 30 à 18 h,
145, rue Amelot, 75011 Paris (m^e République)
tél. : 805.34.08

éditions



Poster de Léo Ferré pour le gala de soutien à Radio-Libertaire. Format : 117 X 160. Prix : 25 F l'unité ; 1 F au-dessus de 50 exemplaires.

La même affiche (de format : 44 X 56) est disponible à la librairie du Monde libertaire. Prix : 5 F l'unité ; 0,30 F au-dessus de 10 exemplaires.

Notre station a besoin, et aura toujours besoin, du soutien politique et financier de tous ceux qui se battent pour l'expression du mouvement anarchiste.

Le 13 décembre 1983 marquera une date importante dans la vie de Radio-Libertaire. Ce jour-là, à l'espace B.A.S.F. (métro : Balard), Léo Ferré donnera un spectacle spécialement conçu pour notre radio. Il dépend de chacun d'entre nous que ce rendez-vous avec Léo Ferré soit une des grandes fêtes de Radio-Libertaire.

sommaire

PAGE 2 : Activités de groupes F.A. — PAGE 3 : En Bref, Editorial, Salut Reiser, Nouveaux droits des locaux — PAGE 4 : Oppositionnels de la C.F.D.T., La Chapelle-Darblay — PAGE 5 : Thierry Maricourt insoumis, l'enjeu laïc — PAGE 6 ET 7 : Quel syndicalisme ? — PAGE 8 : Turquie, l'O.L.P. éliminée de la scène libanaise — PAGE 9 : Informations internationales — PAGE 10 : May Picqueray — PAGE 11 : Notes de lectures, Cinéma, Invités Radio-Libertaire — PAGE 12 : Une droite modérément extrême.

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, Paris-11^e
Directeur de publication : Maurice Joyeux
Commission paritaire n° 55 635
Imprimerie : « Les Marchés de France » 44 rue de l'Ermitage, Paris-20^e
Dépôt légal 44 149 — 1^{er} trimestre 1977
Routage 205 — Publi Routage
Diffusion SAEM Transport Presse

communiqués

• Le groupe Région toulonnaise diffuse quatre badges (6 F pièce, 3 F à partir de 10 exemplaires) représentant un A cerclé, un drapeau noir, Makhno et Duruti, et une broche (10 F pièce, 7 F à partir de 10 exemplaires) ayant pour thème un fusil brisé en deux. Prévoir pour les frais de port 10% en sus.

Commandes à adresser à C.E.C.L., Immeuble Lamer, rue Montebello, 83000 Toulon.

• La liaison Sète édite une feuille intitulée « La Tâche noire » traitant de sujets locaux. Le n°2 est disponible. Le commander soit à la librairie du Monde libertaire, soit à C.E.S., B.P. 51, 34201 Sète cédex, contre 2 F en timbre.

• Toutes personnes, demeurant en Ardèche du nord, qui désireraient militer pour la propagation des idées anarchistes peuvent prendre contact avec la liaison de Tournon, en écrivant aux R.I. qui transmettront.

• Les libertaires de la région Pas-de-Calais, et principalement la Côte d'Opale, intéressés par la diffusion des idées anarchistes, peuvent prendre contact avec les R.I. qui transmettront à la liaison Stella-Plage.

• Didier Le Bornec, adhérent individuel vient d'éditer une lettre de soutien aux insoumis, à envoyer au président de la République. Elle est disponible à la librairie du Monde libertaire (0,50 F l'exemplaire pour soutien). Elle reprend les arguments des deux articles de la page cinq du M.L. n°503 et se termine par cette exigence : « Arrêt immédiat des poursuites contre les insoumis ».

• Le groupe Emile-Pouget (Vallée de Chevreuse-Rambouillet) organise le 22 novembre à 20 h 30, salle n°1 — 2, rue Dubuc à Rambouillet — une réunion-débat, sous l'égide de l'association la Pensée libertaire de Rambouillet, sur le thème : Espagne libertaire 1936-1939. La réunion sera précédée de la projection d'un montage audiovisuel. Des camarades de la C.N.T. espagnole, des camarades de la C.N.T. française participeront au débat.

• Le groupe de Dijon a le plaisir de vous annoncer l'ouverture de son local au 61, rue Jeanin.

Permanence : le samedi de 15 h à 17 h. Nous invitons tous les sympathisants de la région à nous rendre visite, vous trouverez sur place des exemplaires de la presse libertaire, de la documentation et une bibliothèque.

• Le groupe Emile-Pouget (Vallée de Chevreuse-Rambouillet) informe les sympathisants de la région qu'il tient deux ventes du M.L. :

- au marché des Ulis : le dimanche de 10 h 30 à 12 h ;
- au lycée d'Orsay : le lundi à midi.

• Le groupe de Dijon organise le vendredi 18 novembre à la M.J.C. Maladières, une réunion publique sur le thème : « Histoire de l'anarchisme ».

Le débat sera précédé d'un montage audiovisuel à 20 h 30.

• Le groupe Varlin (Paris 15^e) tient une vente du Monde libertaire tous les vendredis de 18 h 30 à 20 h, au métro Saint-Michel.

Abonnez vous !

LE MONDE LIBERTAIRE

Rédaction-Administration
145, rue Amelot 75011 Paris, tél. 805.34.08.

TARIF	France	Sous plus fermés	Etranger
3 mois 13 n°	85 F	95 F	120 F
6 mois 25 n°	155 F	180 F	230 F
1 an 50 n°	300 F	335 F	420 F

Abonnement de soutien : 350 F Règlement à l'ordre de Publico

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner au 145 rue Amelot 75011 Paris (France)

Nom Prénom

N° Rue

Code postal Ville

A partir du n° (inclus) Pays

Abonnement Réabonnement Abonnement de soutien

Chèque postal Chèque bancaire Mandat-lettre Règlement (à joindre au bulletin)

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 4 F en timbre poste.

en bref...en bref...

- Le lycée autogéré organise une fête dans ses locaux au 16, avenue Marc-Sangnier le 18 novembre à 20 h 30. Au programme A. Aurenche et Dynamite-Fusion, et bien entendu buffet et buvette.
- Le Collectif du 18^e arrondissement pour l'égalité des droits et contre le racisme, dont fait partie le groupe Louise-Michel (F.A.) organise le samedi 19 novembre : « Huit heures de débats et de musique » pour l'égalité des droits et contre le racisme, en soutien à la marche des jeunes des Minguettes. Ceci de 14 h à 22 h, salle Saint-Bruno 8, rue Saint-Bruno, Paris 18^e. Métro : Barbès ou La-Chapelle.
- Christian Drouet, militant anticlérical, passera pour la seconde fois en procès devant le tribunal correctionnel de Reims. La séance se déroulera le 29 novembre 1983 à 16 h. Pour apporter votre soutien, vous pouvez envoyer des télégrammes et des lettres, à M. le Président du Tribunal correctionnel, Tribunal de Grande Instance, 51100 Reims.
- Le jeudi 17 novembre 1983, se tiendra un concert de rock sous l'égide du groupe Nicolas-Cruel, à la Faculté des Sciences d'Orsay, amphithéâtre de maths, bâtiment 425. Le prix d'entrée sera de 25 F, 20 F pour les auditeurs de Radio-Libertaire. Le concert commencera à 21 h.
- Du 18 novembre au 3 décembre, la librairie associative « L'En-Dehors » propose une exposition sur les tziganes. La librairie est ouverte du lundi au samedi de 10 h à 19 h : L'En-Dehors (librairie-association loi de 1901), 46, rue du Mirail, 33000 Bordeaux. Tél. : 92.17.78.
- Le 18 novembre à 20 h 30, une rencontre-débat aura lieu à la librairie « L'En-dehors », avec Catherine Baker, auteur du livre « Ballade dans les solitudes ordinaires ». L'En-Dehors, 46, rue du Mirail, 33000 Bordeaux.
- Thierry Campanati, inconnu depuis deux ans, a été arrêté le 10 novembre 83 à Lyon au domicile de ses parents. Les poursuites engagées contre Thierry, après la condamnation de B. Jaudon et M. Fache, prouvent une fois de plus que la logique de la répression est toujours la même. Thierry est incarcéré à la Prison Saint-Paul, 12, quai Perrache, 69002 Lyon. Des informations plus détaillées seront données dans le prochain numéro. Comité de soutien à Thierry Campanati, 13, rue Pierre-Blanc, 69001 Lyon.

SALUT REISER

B ON ben voilà, il est mort, quoi... Celui qui nous faisait marquer depuis plus de dix ans en traquant d'un crayon féroce et sans pitié les flics, les militaires, les ingénieurs d'E.D.F., les bourgeois, les majorettes, les racistes, bref les cons de toutes sortes, s'est fait bouffer par un de ses thèmes de dessin favori : le cancer.

Aujourd'hui, on peut voir défiler tous les pisse-froid télévisés, les journaliers de tout acabit et autres « Jacques-Lang » venir chanter les louanges du voyou de *Charlie-Hebdo*, ceux-là même qui manifestèrent un silence explosif lorsqu'il fut traîné devant les tribunaux avec Cabu, Cavanna et Choron, pour insultes à l'armée en décembre 78.

Pour les libertaires, c'est un copain qui n'est plus là, un point c'est marre. Restent ses dessins irrespectueux pour continuer à se fendre la gueule malgré tout !
Salut Reiser !

Gil



Quand Reiser dessinait pour le Monde Libertaire.

COMMUNIQUÉ

COMME vous le savez peut-être déjà, l'Union locale C.N.T. de Bordeaux se trouve actuellement impliquée dans plusieurs conflits. Depuis le 3 octobre en effet, c'est-à-dire depuis plus d'un mois maintenant, 70% du personnel aide-soignant et d'entretien de la clinique des Orangers est en grève totale.

Parallèlement, notre U.L. est impliquée dans plusieurs autres conflits :

- elle soutient la lutte de plusieurs sociétés d'ambulances dont l'une en grève depuis le 19 octobre ;
- conflit entre la section syndicale et la direction aux cinémas Concorde et Club ;
- procès de représentativité à la S.A.F.T. (métallurgie).

D'autre part, nous avons de graves difficultés avec la mairie de Bordeaux et Force ouvrière qui voudraient nous expulser des locaux que nous occupons à la Bourse du travail.

Tous ces problèmes réunis démontrent que le travail accompli depuis quelques années porte ses fruits. Mais cela signifie aussi que nombreux sont ceux qui voudraient nous voir échouer. Nous ne comptons que sur nous-mêmes et sur vous.

A Bordeaux, les travailleurs de plusieurs entreprises ont déjà répondu à notre appel à la solidarité. Mais si nous organisons des collectes et des galas de soutien, cela ne suffit pas à compenser les pertes salariales des grévistes, qui se retrouvent en fin de mois avec quasiment rien en poche. Nous vous appelons donc à manifester votre solidarité, en donnant une journée de salaire par exemple ; cela peut paraître beaucoup, mais c'est bien peu quand cela peut permettre à des gens en grève depuis un mois d'arriver à leurs fins.

Amitiés anarcho-sindicalistes.
U.L.-C.N.T.
Bordeaux

Editorial

QUATRE-vingt-treize pour, deux contre et huit abstentions : c'est massivement que le texte sur la dissuasion nucléaire a été adopté par l'assemblée plénière de l'épiscopat à Lourdes.

Quoique récusant tout manichéisme, les évêques ont clairement défini l'adversaire : le marxisme-léninisme, au caractère « dominateur et agressif » ; face à son « impérialisme », la dissuasion nucléaire est « moralement acceptable » !

En adoptant cette ligne « réaliste », l'épiscopat français assume consciemment le jeu du chantage international dont les peuples sont l'enjeu. Il se range clairement aux côtés de l'Etat et confirme reconnaître « au pouvoir politique le droit de repousser la violence par la force » ; mieux encore, le texte attribue aux « politiciens et militaires » le devoir de dissuasion nucléaire. Quant à la non-violence, elle peut-être un acte individuel, mais pas transposable aux Etats !

Par ce texte, cette reconnaissance officielle du rôle de l'Etat — « les hommes politiques ont le devoir de sauvegarder le bien commun » — l'épiscopat abandonne quelque peu le domaine du spirituel au profit d'un pragmatisme qui n'est pas étranger aux consultations préalables effectuées auprès de militaires spécialistes en stratégie. Ces positions pour le moins temporelles ont heurté ceux des cléricaux plus soucieux de prophétie, à l'instar de l'église américaine, et qui aurait souhaité un document plus « nuancé ». Car c'est bien un texte politique que nous livrent les évêques : un alignement sur la stratégie de dissuasion adoptée par Mitterrand, qui s'en est ressenti fortifié et, dit-on, soulagé.

L'Eglise française est une des plus pragmatiques qui soit ; elle a su, au long des décennies, s'adapter aux évolutions et s'intégrer à des groupes sociaux qui lui étaient historiquement fermés. Sa collaboration avec l'Etat républicain fait aussi partie d'une stratégie. Peut-être cet alignement n'est-il pas étranger au sort de l'école privée et de l'école publique, qui se joue actuellement ?

Une reconnaissance mutuelle et privilégiée s'instaurerait-elle entre l'Etat et l'Eglise, après des épisodes tel celui de Mitterrand se précipitant à la rencontre du Pape durant son voyage, pourtant à caractère privé, à Lourdes ? Nos socialistes possèdent de multiples facettes. Le cléricisme est l'une d'entre-elles. L'indépendance de classe des travailleurs exige qu'il en soit tenu compte.

NOUVEAUX DROITS DES LOCATAIRES !

M ERcredi 26 octobre, à Champagné, près du Mans, un chômeur sans ressource a été expulsé manu militari, pour dette de loyer. Sur décision de l'Office départemental de l'O.P.-H.L.M., avec l'accord tacite du conseil municipal, les forces de l'ordre sont intervenues de façon musclée, à l'aide de chiens.

tours de Champagné, avec la participation de divers syndicats, partis politiques et associations.

C'était la fête, bien sûr, mais c'était surtout une manifestation contre les expulsions. La Fédération anarchiste a répondu à l'appel de la C.N.L. Le groupe du Mans y a animé un stand, diffusé des tracts et pris la parole pour exprimer le point de



Une trentaine d'autres expulsions sont prévues...

La Confédération nationale du logement a alors squattée l'un des quarante logements vides.

Le dimanche 6 novembre, une kermesse de solidarité était organisée aux pieds des trois

vue des anarchistes. La population locale, souvent exclue des manifestations culturelles, comme les « Vingt-quatre heures du livre » où notre groupe était également présent il y a un mois, a pris une part active à cette kermesse.

Gr. du Mans

SANTILLAN EST MORT

Nous apprenons par le journal *Solidaridad obrera* la mort de notre camarade Diego Abad de Santillan survenu le 18 octobre à Barcelone.

Militant de la C.N.T.-F.A.I., il fut membre pendant la révolution espagnole du comité des milices anti-fascistes, ainsi que du Commissariat à l'énergie, puis plus tard conseiller aux finances du gouvernement républicain.

Après la révolution, il s'exila en Argentine où il poursuivit ses œuvres dont il reste aujourd'hui une importante bibliographie.

Il rentra en Espagne en 77 où il collabora à la revue *Sindicalismo*, tout en restant en marge du mouvement anarchiste.

Les oppositionnels C.F.D.T

UNE de nos camarades, militante de la C.F.D.T., dans le texte qu'on lira ci-dessous, réfléchit à la situation de l'opposition dans cette confédération, à ses problèmes actuels et à son devenir possible.

Nous le publions pour enrichir le débat sur le syndicalisme aujourd'hui et les moyens que se donnent les travailleurs pour le replacer sur les rails de l'indépendance de classe.

LES derniers événements syndicaux posent avec encore plus de force les questions qui secouent les militants de la C.F.D.T. : être dans cette confédération ; être en désaccord avec la ligne Maire ; chercher à se regrouper pour inverser l'orientation de collaboration ouverte avec le pouvoir ?

Elaborer quelques unes des réponses nécessaires était le thème de la réunion organisée le 22 octobre 1983, à Paris, par ceux de la C.F.D.T. qui se reconnaissent dans le document : « Pour une autre démarche syndicale », deux cents participants de quatre-vingt-cinq syndicats, sur deux mille confédérés, se répartissant entre seize fédérations sur vingt et une et dix-sept Unions régionales sur vingt-deux. Les situations de chacun étaient diverses. Une présence quasi clandestine pour les uns, un choix d'observateur ou un mandat de son syndicat ou de sa section sur un point ou l'autre de l'ordre du jour pour la plupart !

Un texte pour quoi faire ?

L'objet même du regroupement est la reconnaissance de « Pour une autre démarche syndicale » comme base d'orientation. Un accord est donc intervenu rapidement sur le principe de continuer, et d'amplifier, sa diffusion. Que faire pour tant des amendements proposés

par des structures ? Ils seront, avec ceux qui seraient présentés ultérieurement, ajoutés au texte d'origine, sans y être intégrés. Les documents d'actualisation, sur l'unité d'action ou le rôle du syndicalisme aujourd'hui — points en débat — publiés à la suite de « Pour une autre démarche syndicale » permettront aux militants qui en prendront connaissance de mieux comprendre la construction de l'opposition et son évolution. Une question n'a cependant pas été abordée. La diffusion de cet ensemble de textes ne pourrait-elle pas être assurée de façon prioritaire par la revue issue du regroupement, Alternative syndicale ?

La situation

La discussion générale a porté sur la situation politique générale : sur les grèves d'abord, au P.T.T., dans la santé, le commerce, les résultats des élections à la Sécurité sociale et ce qu'ils laissent supposer comme évolution des rapports de force. Enfin et surtout furent longuement débattues les conséquences des restructurations industrielles ; le patronat exploite la crise pour fermer des entreprises, imposer des conditions d'emploi précaires, sous diverses formes : temps partiel, chômage technique, travail temporaire, sous-traitance, augmentation de l'utilisation des machines par le travail de nuit, la multiplication du travail posté.

Face à ces évolutions, on ne peut que constater le désarroi, la perplexité des militants pour proposer des solutions efficaces et à les faire porter par une mobilisation. La question s'est posée de savoir si l'outil syndical permet de gagner aujourd'hui. Le constat du recul de la confédération lorsqu'il s'agit d'affronter l'économie de marché ; ses silences scandaleux sur les luttes en cours ; le débat devenu interdit sur les orientations ; les décisions prises en haut de l'appareil et qui sont annon-

cées par les grands médias et Edmond Maire plutôt que par la presse syndicale ; l'abandon des objectifs de transformation de la société par le syndicalisme autogestionnaire exige que les militants se regroupent et invitent les « découragés du syndicalisme » à être plus offensifs, mais sans garantie de victoire. Le rôle alors dévolu au mouvement oppositionnel en gestation est prioritairement de populariser les luttes en cours, de coordonner les travailleurs partout où cela est nécessaire et de briser le mur du silence, confédéral ou de la grande presse. Les moyens de développer ce mouvement doivent être décentralisés et privilégier les structures intermédiaires. L'exemple apporté par les camarades de Toulouse est significatif à cet égard : mise en place d'une commission des luttes sur l'Union départementale qui fait l'objet d'une tentative de contrôle par l'appareil — preuve de l'efficacité de l'initiative. Des rencontres décentralisées, liées aux structures interprofessionnelles (U.L. ou U.D.) et professionnelles par régions ou par branches doivent aider au développement de l'opposition. Il importe, dans tous les cas, d'être vigilants et de ne pas reproduire, en aucune façon, les formes centralistes de ce syndicalisme que nous reprouvons.

La revue

Quatre questions furent abordées à propos d'Alternative syndicale, sans qu'il soit apporté de réponse définitive.

Sera-t-elle autonome — et sous la responsabilité des individus composant le comité de rédaction — ou sera-t-elle l'émanation des structures représentées et de leur assemblée générale ? Faut-il que l'origine et l'objectif de ceux qui l'élaborent soient explicites, le sigle C.F.D.T. doit-il apparaître ?

Certains militants estiment qu'un bulletin de liaison rapide doit

être publié, notamment pour faire connaître les luttes en cours.

On a insisté également sur la nécessité d'élargir les moyens et les lieux d'expression du mouvement oppositionnel, particulièrement par le matériel diffusé par les syndicats et les sections : bulletins, tracts, etc.

Enfin, quel sera le contenu de la revue ; comment pourrait-elle véritablement exprimer le mécontentement actuel, et grandissant, des militants ?

Une analyse critique

Tout regard un tant soit peu lucide conclura vite que le mouvement en formation comporte encore trop de flou pour être crédible en profondeur.

D'une manière générale, l'attention doit être portée sur la nécessité de ne pas brusquer les rythmes de chaque structure : celle qui a un passé oppositionnel affirmé doit savoir accueillir les nouveaux militants, accepter les niveaux différents ou les positions divergentes sur quelques points. L'objectif n'est pas, semble-t-il, de construire une tendance homogène, mais de créer — ou de recréer — les conditions d'un débat réellement démocratique. La priorité est celle-là et non pas l'ossification d'un mouvement, qui conduirait, on peut le craindre, à une opposition réduite, figée sur ses certitudes, fermée à des apports nouveaux, finalement factice et inefficace.

Nous savons tous que les courants « historiques » du mouvement ouvrier sont présents ; chacun d'eux comme chaque militant syndical a sa place dans le mouvement. Les possibilités de développement sont réelles. Des camarades craignent d'être manipulés et sont encore dans l'expectative ; certaines erreurs du passé doivent être rectifiées. Nous devons prouver et montrer que la volonté de l'opposition confédérale est de mettre en place un fonctionnement démocratique, d'avoir la capa-

cité de débattre des divergences possibles, de coexister dans un climat de confiance et de travail commun.

Positif

Il importe de ne pas oublier les points positifs et unificateurs : le mode de diffusion du texte de base — « Pour une autre démarche syndicale » — la présence de la revue qui malgré ses défauts et ses manques sera ce que nous en ferons : à vos plumes... ; l'accord intervenu sur l'attitude face à la grande presse : nous devons privilégier le débat interne, parce que nous ne contrôlons pas ce que les médias quotidiens ou audiovisuels disent de nous. Ceux-ci ont tendance à analyser un tel mouvement en terme de division syndicale et à l'utiliser comme un « scoop » alors que l'on constate un blocage de l'information sur les luttes encore plus grand que sous la droite au pouvoir. Etre pareillement manipulés à un effet désastreux sur notre audience interne dans la C.F.D.T.

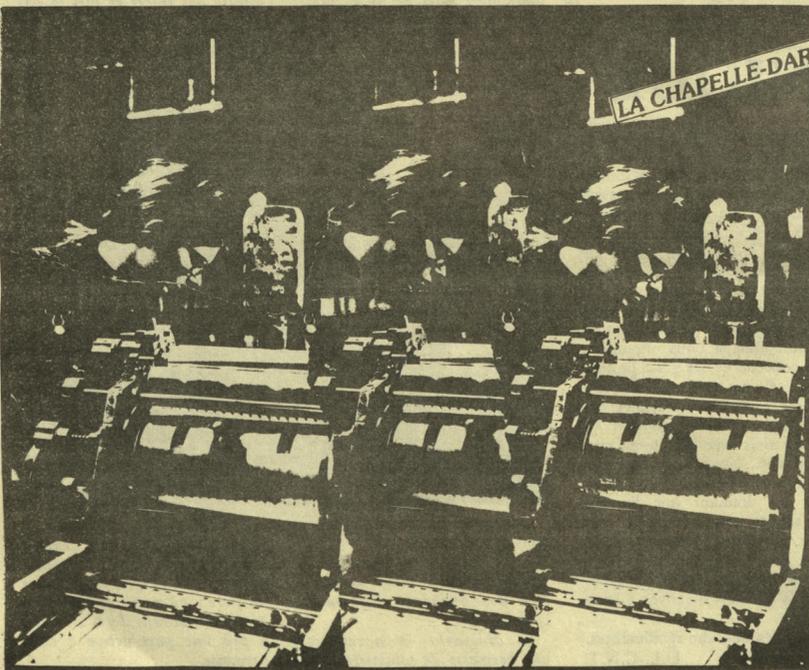
Et les libertaires ?

Il va de soi que les militants libertaires de la C.F.D.T. doivent apporter leur pierre à la construction de l'édifice. Construire signifie être unificateurs, combattifs, aller à la revendication et à la lutte. Nous devons être présents, dans tous les sens du terme, et pas seulement en héritiers nostalgiques de la Charte d'Amiens.

Il peut s'agir d'une affaire importante. Le développement de ce mouvement est conditionné par la clarté de son fonctionnement ; notre engagement vigilant et militant doit montrer qu'il n'est pas nécessaire de passer par une pratique de fractions pour développer dans la réalité une orientation de lutte de classes.

En avant, camarades.

E. Th.



La gauche à l'œuvre.

LE dossier de l'imprimerie lourde française n'est pas près d'être refermé, et la situation actuelle montre bien que les gouvernements changent et que les problèmes restent, voire s'aggravent. Et ce n'est pas l'exemple de La Chapelle-Darblay qui va nous prouver le contraire. Malgré les récentes promesses de Parenco et Fabius qui selon *Libération* « offrent une porte de sortie à la C.G.T. ». Brièvement résumé le nouveau plan de sauvetage maintient 400 emplois supplémentaires, ce qui jusqu'à preuve du contraire laisse 1 100 licenciements (« suppressions de postes » selon certains !) sur les deux usines de la banlieue rouennaise, à Saint-Etienne du Rouvray et Grand-Couronne. Sortie honorable pour la majoritaire C.G.T. qui accepterait de participer aux nouvelles négociations considérant que les propositions Parenco-Fabius se sont sensiblement élargies ?

Il est trop tôt pour faire le bilan de cette lutte, mais une chose peut-être dite haut et fort : chaque fois que l'on touche à la propriété, le pouvoir fut-il de gauche, envoie les C.R.S. ! A l'assemblée générale des grévistes du jeudi 10, Philippe Belloncle, secrétaire C.G.T. de La Chapelle-Darblay répondant à des interventions quelque peu virulentes, a déclaré « pour le moment nous vous demandons seulement un mandat pour poursuivre les négociations lundi avec Parenco, le combat et l'occupation continuent en attendant ». Dont acte. Entre Fort-Chabrol et la reddition sans condition, espérons qu'une solution où les travailleurs ne payent pas les pots cassés, sera trouvée.

Fernand Bernard

Insoumis!

Thierry Maricourt, militant anarchiste et insoumis total est passé en procès le 26 octobre dernier à la 10^e chambre correctionnelle de Paris. Le jugement sera rendu le 16 novembre. Pour le soutenir, vous pouvez envoyer lettres, télégrammes, pétitions au président du Palais de justice de Paris, 10^e chambre correctionnelle ; d'autre part, livrets militaires et cartes d'électeurs seront les bienvenus au G.A.A., B.P. n°7, 80330 Longueau, jusqu'au 16 novembre. En attendant, nous laissons la parole à Thierry.

FÉVRIER 1983 correspond à ma date d'incorporation sous les drapeaux, vous savez ce chiffon taché de sang à son extrémité, et février 1983, c'est aussi la date de mon insoumission face à l'armée.

S'insoumettre, actuellement, n'a rien d'une partie de rigolade. C'est risquer deux ans de taule. C'est risquer l'interdiction professionnelle, qui n'en a pas le nom, mais la forme. C'est risquer tous les ennuis possibles avec les flics, ces chiens qui mangent dans la gamelle de tous les pouvoirs. C'est aussi rompre avec son travail, ses relations, sa vie quotidienne, parce qu'un pouvoir dont je ne reconnais pas la légalité et le bien-fondé m'y oblige. C'est aussi affronter sa volonté, sa détermination pour un certain style de vie face à un pouvoir qui impose sa ligne de conduite.

M'insoumettre est pour moi un acte prémédité... de longue date. C'est un choix de vie. C'est un choix politique. Mais il est vrai que la politique c'est la conjugaison de la vie.

Un choix politique puisque s'insoumettre ne peut se concevoir sans un projet politique en parallèle. Ou alors il s'agit d'un accident, mais mon insoumission n'a rien d'un accident. J'ai la volonté de construire une autre société, et je n'attendrai pas que l'actuelle société ait pris le temps de succomber. Il y a un monde à détruire, il y a un monde à construire. On appelle parfois la société idéale la société anarchiste, mais ce n'est qu'un mot. Et l'anarchie c'est beaucoup plus qu'un simple mot. Un monde sans exploités et sans exploités est tout à fait cohérent. Un monde sans pouvoir et sans soumission est tout à fait possible. Un monde avec pour base l'égalité, à un stade non plus abstrait mais concret, certains disent, l'autogestion n'est pas irréalisable. Il n'y a que les tenants du pouvoir, d'un quelconque pouvoir, pour nous prétendre le contraire.

Le pouvoir, quel qu'il soit, est à combattre sur tous les fronts. Et particulièrement quand ce pouvoir prend le langage des armes. Je ne suis pas partisan de la non-violence. Bien que je sois pacifiste jusqu'au fond de l'âme. J'utilise déjà des armes pour contrer le pouvoir. Mes mots sont des armes. Mon insoumission est une arme. Je veux avoir le choix des armes.

Même si mon arme ne convient pas au tenant du pouvoir, aux tenants de l'ordre établi. L'ordre établi est à déstabiliser d'une façon ou d'une autre. Tous les Etats totalitaires, et tous les Etats, intrinsèquement, chacun à leur manière, chacun sur un barreau de l'échelle de la répression, tous les Etats totalitaires ont intérêt à maintenir un ordre non pas consenti mais obligatoire.

Il y a des Etats qui ont l'ordre, version « tortures ». Allez voir en Argentine. Allez voir en Turquie. Allez voir, allez voir ! Il y a des Etats qui ont l'ordre, version « élections ». Allez voir en Italie. Allez voir en Espagne. Allez voir, allez voir ! Il y a des Etats qui ont l'ordre, version « sociale ». Allez voir au Danemark. Allez voir aux Etats-Unis. Allez voir, allez voir ! Allez voir en France !

Plus rien à contester puisque nous avons TOUT pour être heureux. J'ai acheté une télévision à crédit. J'en ai pour trois ans. J'ai acheté une voiture à crédit. J'en ai pour dix ans. J'ai acheté une maison à crédit. J'en ai pour vingt ans. Mais ce bonheur, voyez-vous, nous n'en voulons plus. Nous n'en voulons pas. Insoumission totale, civile et militaire. Refuser l'armée, c'est donner un coup de tronçonneuse sur ce pilier d'une société capitaliste, qui ignore l'individu au nom de la rentabilité.

Mais société capitaliste, ou société marxiste, ou société socialiste de 1983, c'est encore et toujours la même oppression qui se manifeste. Même si son nom se traduit différemment à l'Ouest ou à l'Est. L'armée, et par là même l'institution militaire représente des charniers en puissance. Partout où il y a un soldat, il y a un tueur en puissance. Un soldat de plus dans les rangs de l'armée française c'est un

prétexte de plus pour que les armées étrangères s'arment encore un peu. Je ne serai pas ce prétexte.

La course aux armements conduit inéluctablement à la course à la mort. Vous connaissez la roulette russe ? Une balle dans le barillet d'un revolver pour cinq compartiments vides. Une chance sur... six ! La course aux armements revient à introduire dans chaque compartiment une balle. Une chance sur combien au bout du compte ? Alors excusez-moi, mais mon compartiment restera vide.

La plaisanterie qui consiste à dire qu'il faut s'armer pour se défendre n'a vraiment rien d'humoristique. L'armée fut, est, sera, la gangrène de toute société. A l'armée on dépense quotidiennement en engins de mort des sommes colossales, alors que dans le même temps des hommes, des familles, des populations meurent de faim à l'autre bout du monde ou dans la rue d'à côté. C'est non-assistance à personne en danger que de ne pas réagir, que de cautionner l'armée.

Et quand l'armée ne tue pas de ses balles, de ses armes, elle tue à petit feu par sa pénétration jusqu'à l'intérieur de ta personnalité. A l'armée on apprend à défendre la patrie, mais merde !, ma patrie n'a jamais eu besoin de frontières, ma patrie c'est ici et puis c'est ailleurs. Ma patrie c'est partout à la fois. Alors, allez-y pour défendre partout à la fois, où placez-vous l'ennemi ? A l'armée on apprend l'obéissance et le respect. L'obéissance du chef, le respect du supérieur. Mais je ne veux ni chef ni supérieur. Je veux être mon propre chef, et voyez-vous, c'est déjà très dur ! A l'armée on apprend à être un homme, un sexe en érection que l'on nomme soldat au garde-à-vous, ou encore fusil... Et moi j'ai le sexe qui me fait mal quand je vois ce que signifient des termes comme « virilité », des termes comme « gonzesse ». Ma « virilité » je l'ai laissée au vestiaire il y a bien longtemps déjà. A l'armée on apprend tout ce qu'une vingtaine d'années d'éducation n'avait pas réussi à fourguer dans notre comportement. La nouvelle religion de l'ère nucléaire a pour pape un général et pour église une caserne. Putain d'armée ! Putain d'église ! Putain d'Etat !

L'anarchie est un synonyme de la liberté. Et la liberté ne s'accommodera jamais des pas cadencés et des mains menottées. L'objection de conscience est pour moi, face à l'armée, un moindre mal. Certains la vivent comme un refus des armes. Mais là n'est pas mon cas. Certains la vivent comme un compromis. L'Etat les laisse tranquilles ou presque pendant deux ans et eux, en contre-partie, rendent un service quelconque à l'Etat. Il est vrai que cette solution présente beaucoup d'avantages. Mais les compromis avec l'Etat c'est tous les jours que l'on en fait. Le salariat n'est pas le premier ni sans doute le dernier.

Il ne faut pas nous faire croire que s'armer est un mal nécessaire. C'est un mal nécessaire peut-être, mais dans une certaine société, où la propriété est inscrite dans les droits de l'Homme, où la rentabilité est au code déontologique de toutes les professions. Mais si au lieu d'accumuler des biens on cherchait plutôt à partager ces biens, qui tenterait de se les accaparer ? « A chacun selon ses besoins, de chacun selon ses moyens ». Si au lieu de se calfeutrer dans son intime individualité on tentait de connaître ses voisins de palier, et comme le monde est un immense palier, on aurait vite fait de ne plus savoir où donner de la tête et de faire connaissance sur connaissance. Alors notre arme serait la connaissance. Car il est bien connu que la connaissance est un prélude à l'amour en même temps qu'elle en est la base. Alors dans ce vaste pays qu'est le monde on pourrait peut-être commencer à parler d'anarchie. A moins que ça n'en soit plus la peine. Mais ça c'est déjà une autre histoire.

Pour l'instant une seule solution : insoumission totale, civile et militaire.

Thierry Maricourt

L'enjeu laïc

LE Secrétariat de l'enseignement catholique et le C.N.A.L. avaient un mois le 19 octobre pour analyser les propositions Savary afin que les négociations avec l'Etat s'engagent dans une relative sérénité. Le C.N.A.L., malgré des hésitations, refuse de cautionner l'éclatement du service public ; les tenants de l'école privée, bien qu'en désaccord sur la fonctionnarisation des personnels et la nomination des chefs d'établissement, donnent un satisfecit à Savary.

La F.C.P.E., les D.D.E.N., la F.O.L. (1) composantes du C.N.A.L. ont une volonté commune de ne pas s'engager sur les rapports de l'enseignement privé et de l'Education nationale, et sont en désaccord sur le contenu général du texte de Savary. Il revient au gouvernement et au parlement de définir les rapports entre l'Etat et l'école privée en conservant les lois anti-laïques ou en les abrogeant, en créant un grand service public laïc d'éducation ou en renforçant l'école privée

au détriment de l'Education nationale. A l'heure actuelle le C.N.A.L. ne reculera pas sur les possibilités offertes par le gouvernement de construire une seule école de la République.

Courant novembre et décembre, des rassemblements régionaux seront organisés par le C.N.A.L. L'humeur laïque est au couleur de la morosité générale : les organisations composant le C.N.A.L. refusent de créer un rapport de force réel en n'appelant pas à un rassemblement central parisien. Se cantonner après la parution des propositions Savary à organiser des rassemblements régionaux revient à ne pas utiliser la totalité du potentiel des forces laïques. Il nous revient donc de faire pression sur le C.N.A.L. et la F.E.N. pour que ces rassemblements fassent entendre des voix désireuses de lutter sur un terrain radical. Il ne suffit pas comme le fait Force ouvrière de ne pas appeler à participer à ces rassemblements pour que le combat laïc dépasse

le cadre des négociations actuelles. Il nous faut au contraire imposer un rapport de force favorable à une radicalisation des critiques apportées par le C.N.A.L. aux propositions ministérielles.

La laïcité défendue par les révolutionnaires n'est pas la neutralité de l'Etat et de ses institutions républicaines : notre combat dans la perspective de construire une école au service des travailleurs revient à dénoncer l'école républicaine au service du capital, à mettre sur le même plan l'école de la bourgeoisie et l'utilisation de l'Education nationale par l'Etat pour endoctriner les élèves. L'école de la bourgeoisie qu'elle soit confessionnelle ou patronale n'offre aucune garantie minimum de formation et de liberté pédagogique : les centres de formation des apprentis n'ont pas intérêt à développer une conscience de classe ; l'épiscopat cloisonne son enseignement en formant l'élite ou en maintenant la population scolaire ouvrière dans la gri-

saille idéologique. L'école laïque quant à elle est utilisée indifféremment par le capital pour renforcer les différences de classe des élèves : la réforme Haby est la dernière mouture en la matière... le protocole Herru-Savary est exemplaire de la tentative d'endoctrinement direct. Nous refusons l'une et l'autre école. L'enjeu laïc va au-delà de la sauvegarde de la défense de l'instruction publique défendue par certains. Maintenir la bataille laïque dans ce cadre de double refus nous engage sur un terrain qui ancre profondément nos divergences avec les directions syndicales ou les forces de gauche. Défendre une laïcité authentique de l'école revient à lutter pour l'abrogation immédiate des lois anti-laïques et pour la disparition du dualisme scolaire au profit d'une nationalisation immédiate, sans indemnité, des établissements confessionnels et patronaux. C'est rassembler réellement les forces laïques en appelant à partir de mots d'ordre clairs, aux rassem-

lements du CNAL ; en organisant une grève nationale des enseignants et des parents d'élèves. Il est clair que ce n'est pas la voie choisie par la F.E.N. et la F.C.P.E.-Andrieux. Il nous faut appuyer sur l'accélérateur sous peine de capituler sur ce terrain et de voir une fois de plus une revendication ouvrière traditionnelle disparaître avec la bénédiction des centrales syndicales et des partis de gauche.

Rompre le silence, dénoncer frontalement les propositions Savary et le protocole Armée-Education, diffuser le plus largement possible nos propositions en matière de laïcité, jeter les préables à une école qui aura rompu les ponts avec le capital et l'Etat, tels sont les axes de lutte qui sortiront la laïcité de l'ornière républicaine, défendent conjointement par les partis au pouvoir et les confédérations ouvrières.

Thyde Rosel

(1) F.C.P.E. : fédération de parents d'élèves ; D.D.E.N. : Délégués départementaux de l'Education nationale ; F.O.L. : Fédération des œuvres laïques.

Quel syndicalisme ?

S l'on en croit la télévision, la radio et la presse à grande diffusion il y a en France deux catégories de syndicats de salariés : les syndicats réformistes et... les autres. Pour désigner ceux-ci ils emploient diverses formules telles que « les syndicats de gauche », « les syndicats proches de la majorité » ou « proches du pouvoir » ou encore « les syndicats de lutte de classe ». Certains disent même : « les syndicats politisés » ou « les syndicats marxistes ». Examinons cela.

Les syndicats dits réformistes

Il faut commencer par définir le réformisme. Ce mot désigne une stratégie qui, face à une situation donnée, vise à une transformation par une succession de changements limités qui se complètent et se combinent pour faire naître petit à petit un état nouveau.

Or quelle est la situation qui a fait naître le syndicalisme des salariés ? L'oppression et l'exploitation que les propriétaires et les administrateurs des moyens de production et d'échange font subir aux travailleurs dépendants ? C'est cette dépendance elle-même, dont l'oppression et l'exploitation ne sont que des conséquences. Si le syndicalisme des salariés vise à la transformation de cette situation, ce qu'il poursuit c'est nécessairement l'abolition de l'état de travailleur dépendant, l'abolition du salariat. Est-ce bien là ce que veulent les syndicats réputés réformistes ? Rappelons leurs caractères essentiels.

La Confédération générale des cadres combat haïneusement toute forme « d'égalitarisme » et défend farouchement la hiérarchie des pouvoirs de police et celle des salaires. Loin donc de vouloir abolir l'oppression et l'exploitation, elle veut les aggraver en convainquant les masses que la forme d'organisation du travail qui leur produit est le fruit du progrès, que chacun dans celle-ci a une chance de « graver les échelons » et que « la bonne marche » du système profite à tous. Cette organisation est donc de toute évidence l'expression du conservatisme social des catégories intermédiaires entre le Capital et le Travail dans le système du capitalisme privé, entre l'Administration et le Travail dans la fonction publique, les services publics et le système du capitalisme d'Etat.

Les travailleurs chrétiens expriment dans le monde du travail la doctrine sociale de l'église catholique. Celle-ci proclame que les règles de la morale chrétienne s'imposent également aux représentants du Capital ou de l'Administration et aux travailleurs salariés. Les divergences d'intérêts qui se manifestent entre employeurs et salariés peuvent donc et doivent être applanies par des négociations entre hommes de bonne volonté également désireux de trouver une solution raisonnable aux problèmes posés. Ces hommes qu'une même foi anime doivent respecter la primauté de la profession sur la classe et celle de la nation sur la profession. Que ce soit par la détermination du « juste salaire » ou par l'aménagement du temps ou des conditions de travail leur but commun est de favoriser l'épanouissement de la famille chrétienne, c'est-à-dire phalocratique et gérontocratique. La Confédération chrétienne ne vise donc pas à l'abolition du salariat mais à l'établissement de rapports pacifiques et d'une collaboration loyale entre employeurs et salariés, ce qui traduit une vision essentiellement conservatrice de l'ordre social.

Force ouvrière se présente comme une organisation s'adressant à tous les salariés sans distinction de catégorie, indépendante des partis politiques et des communautés religieuses. En principe elle a pour fondement idéologique la Charte d'Amiens de 1906 qui préconise la participation à la lutte des classes jusqu'à ce que la grève générale de tous les travailleurs rende possible l'expropriation des capitalistes, commencement de la révolution sociale. En fait il y a bien longtemps que la Charte d'Amiens n'a plus pour elle la moindre valeur, hormis le principe de l'indépendance syndicale. Bien qu'il existe dans son sein des minorités révolutionnaires, son nom est devenu depuis longtemps inséparable de ce qu'on appelle la « politique contractuelle ». Ce qui veut dire qu'à l'instar des travailleurs chrétiens elle pratique une stratégie de négociations et n'emploie quasiment jamais, hors de l'entreprise ou à la rigueur de la profession, l'arme de la grève, considérée comme « l'ultime recours ». Force ouvrière ne participe plus depuis des années à la lutte des classes, mais exclusivement aux discussions entre « partenaires sociaux ». Sous ce rapport, certes, son action est DIRECTE. Mais son abandon de toute perspective à long terme et ses difficultés à se défendre contre l'infiltration d'éléments de droite et même d'extrême droite font que ses succès sont rares et modestes, même dans ce qui touche aux salaires et aux conditions de travail. L'absence quasi totale de dynamisme dont Force ouvrière fait montre enlève toute

efficacité à son action directe. Voici donc une organisation dont le fondement théorique est révolutionnaire, l'inspiration stratégique réformiste et l'action réelle conservatrice.

En résumé, les syndicats réputés réformistes sont, soit par doctrine soit de fait, des syndicats conservateurs en ce sens qu'ils sont attachés à l'ordre libéral présentement établi, qu'il ne poursuivent pas l'abolition du salariat, qu'ils rejettent le socialisme.

Le cas de la C.G.T. et de la C.F.D.T.

Tel est bien, au contraire, le but que se proposent la Confédération générale et la Confédération démocratique : rejeter le libéralisme, instaurer le socialisme, ce qui, traditionnellement et au minimum, implique le remplacement de la propriété capitaliste par la propriété sociale et des mécanismes du marché par la planification, enfin abolir le salariat.

Mais cette transformation, comment l'envisagent-elles ?

Certes, l'une et l'autre participent effectivement à la lutte des classes, d'une part en s'efforçant d'étendre à la profession les revendications élaborées dans l'entreprise et de généraliser celles qui sont avancées dans la profession, d'autre part en tenant la grève pour un moyen ordinaire de combat économique des salariés. Certes, l'une et l'autre soutiennent parfois des grèves longues et dures. Certes, elles ne condamnent pas le principe de la généralisation des grèves professionnelles, bien qu'elles la craignent et ne participent au mouvement, quand par exception il se produit, que pour le freiner et en dévier le cours vers les négociations. Mais toutes deux aussi considèrent que l'action politique, c'est-à-dire l'intervention des partis de gauche dans le cadre de l'Etat, leur accession au pouvoir grâce à une victoire électorale et l'adoption de lois et de mesures sociales par leurs représentants élus, que cette action politique est le prolongement indispensable de leur action syndicale. C'est d'elle avant tout, et non de la lutte des classes, qu'elles attendent la généralisation des conquêtes sociales des travailleurs. C'est cette action politique qui, selon elles, peut seule conduire à l'instauration progressive du socialisme et par conséquent à l'abolition du salariat.

Il est donc clair que la Confédération générale du travail et la Confédération française démocratique du travail mènent un combat authentiquement réformiste par le truchement des partis de gauche. Cette constatation nous fait mieux comprendre pourquoi la grande « information » a tant de mal à les définir. En effet, le réformisme s'oppose logiquement à la révolution, l'action progressive, modérée, opportuniste à l'action rapide, radicale, intransigeante. Si les cadres, les travailleurs chrétiens et Force ouvrière sont réformistes, il faut que la C.G.T. et la C.F.D.T. soient révolutionnaires. Or elles ne le sont pas, et pour cause.

Une organisation syndicale de masse peut-elle être révolutionnaire ?

Pour ce faire, il faudrait non seulement qu'elle adopte la Charte d'Amiens comme fondement théorique, mais encore qu'elle s'y conforme point par point. Il faudrait non seulement qu'elle participe activement à la lutte des classes, mais encore qu'elle mette tout en œuvre pour répandre l'idée de la grève générale, premier acte de la révolution sociale, et pour être effectivement prête à renverser le pouvoir capitaliste dans les entreprises et les professions le jour où cette grève éclaterait enfin. Il faudrait qu'elle rejette non seulement le principe de sa subordination à un mouvement extérieur mais encore l'idée que les partis de gauche doivent assurer le relais de son action.

Il existe aujourd'hui de petits groupements syndicalistes révolutionnaires, les uns indépendants, comme la Confédération nationale du travail ou tel syndicat de lutte, les autres, comme sections syndicales d'entreprise ou syndicats, ou encore unions locales de Force ouvrière, de la C.G.T. ou de la C.F.D.T. Il existe aussi, en nombre indéterminé, des syndicalistes révolutionnaires isolés ou non. Il n'y a pas d'organisation de masse syndicaliste révolutionnaire. Il n'y a même pas d'organisation unifiée des syndicalistes révolutionnaires.

Celle-ci verra-t-elle le jour dans un avenir proche ? Peut-être ! Devons-nous, nous anarchistes, agir dans ce sens ?

Pour un véritable syndicalisme libertaire

Notre mouvement a déjà fait l'expérience du syndicalisme révolutionnaire. Il y a perdu de nombreux militants qui ont fini par confondre le moyen et la fin, l'action révolutionnaire des syndicats et la révolution elle-même, que nous ne saurions concevoir autrement que libertaire, et dont certains ont rejoint le communisme totalitaire de Lénine. Ceux qui se réfèrent encore avec passion à la Charte d'Amiens oublient que celle-ci ne nie pas la légitimité des partis politiques, constitués spécialement pour conquérir le pouvoir d'Etat. Elle proclame seulement l'indépendance de l'organisation syndicale à leur égard. Elle ne dit pas que l'appartenance à un parti étatique est incompatible avec la qualité de syndiqué. Elle demande seulement aux adhérents de l'organisation syndicale de ne pas manifester au sein de celle-ci leurs rivalités de parti.

Par ailleurs, la conception syndicaliste révolutionnaire de l'organisation, qui a été recueillie par les confédérations réformistes et conservatrices, recèle le risque d'une double déviation, celle de l'autoritarisme et celle du corporatisme, que connaissent effectivement les organisations de masse existant présentement.

L'exercice d'un mandat représentatif, qu'il soit bénévole ou rétribué, ce qui est pire, transforme inévitablement le titulaire en dirigeant, entraîne, dans l'es-



prits des travailleurs, syndiqués ou non, la confusion entre le syndicat et les comités permanents qui forment son appareil et par conséquent leur montre le syndicat comme une force qui leur est physiquement étrangère. Même les militants, les adhérents actifs, ne disent pas : « nous le syndicat, nous demandons... » mais « le syndicat demande... ». Cette différenciation qui s'opère et se développe largement dans les syndicats réformistes ou conservateurs — dans ceux qui visent le socialisme par l'action législative comme dans ceux qui sont attachés au libéralisme — n'existe qu'en germe dans l'organisation syndicaliste révolutionnaire, masquée par la pratique intensive de l'action directe de classe, propice à l'existence du pouvoir des militants. Elle n'en est pas moins une menace pour elle aussi, susceptible de se préciser dès la première période un peu longue de trêve sociale. C'est alors que le syndicat révolutionnaire lui-même risque de se dévaler à son tour, dans la conscience des masses salariées, l'équivalent d'une compagnie d'assurances.

Structuration horizontale et verticale

L'organisation syndicaliste révolutionnaire repose sur les syndicats professionnels. Certes, ceux-ci sont fédérés à la fois par profession et dans des organisations interprofessionnelles. Certes, le syndicalisme révolutionnaire donne autant d'importance aux deux types d'organisation. Certes, par doctrine il donne même la préférence à l'organisation interprofessionnelle. Il n'en reste pas moins que son groupement essentiel étant le syndicat professionnel, il recèle pour cette raison un risque de déviation corporatiste qui, là encore, pourrait se développer à l'occasion d'une période de reflux du mouvement social.

Ce qui se passe du côté des organisations conservatrices et réformistes est très révélateur à cet égard.

Les syndicats conservateurs nient par principe, ou méconnaissent, la lutte des classes. Il est donc naturel qu'ils ne conçoivent l'action syndicale que dans le milieu strictement professionnel, le plus souvent l'entreprise quelquefois la profession dans son ensemble. Le corporatisme est leur manière d'être. L'organisation professionnelle est, pour eux, essentielle. Ils ne considèrent les formes interprofessionnelles d'organisation que comme des vestiges d'un passé révolutionnaire ou l'effet d'un mimétisme sans conséquence.

Les organisations réformistes, attachées à la lutte des classes, reconnaissent au contraire l'importance de l'organisation interprofessionnelle, qui est l'organisation de classe par excellence. Mais celle-ci se réduit dans leur sein à un appareil autour duquel gravite une minorité de militants qui ne parviennent guère à établir le contact avec la masse des syndiqués et qui sont coupés encore plus nettement des travailleurs non syndiqués. L'organisation professionnelle est au contraire, enracinée dans les professions par ses organes de décision qui sont aussi ceux de la confédération, les syndicats, et dans les entreprises par les sections syndicales ; elle est beaucoup plus proche du monde du travail. Il en résulte, de fait, sinon de droit, que c'est l'organisation professionnelle qui a la prépondérance. Ce caractère, qui reste masqué dans le syndicalisme révolutionnaire par la volonté idéologique de mener la lutte des classes jusqu'à la grève générale, c'est-à-dire jusqu'à l'aboutissement interprofessionnel des actions professionnelles, se manifeste avec netteté dans le syndicalisme réformiste où une telle volonté ne saurait exister puisque selon lui c'est aux représentants des partis de gauche qu'il incombe de généraliser par des lois les résultats des luttes professionnelles.

L'expérience du syndicalisme révolutionnaire et les défauts de son organisation devraient donc nous inciter à construire un mouvement syndicaliste purement libertaire, luttant ouvertement pour la destruction de l'appareil d'Etat et niant par conséquent la légitimité de tous les partis étatiques formés précisément pour le conquérir et l'utiliser. Nous rejeterions ainsi la Charte d'Amiens qui considère l'action des partis étatiques comme « un autre moyen » pour les classes salariées de s'émanciper de la domination du capital.

Traits principaux d'une organisation syndicaliste libertaire

Elle assurerait la prépondérance à l'organisation interprofessionnelle en en faisant l'unique siège de la délibération et de la décision. L'organisation professionnelle n'aurait qu'un rôle de mise en œuvre de la décision dans les conditions particulières de chaque profession et de chaque entreprise.

Le groupement essentiel serait le SYNDICAT INTER-PROFESSIONNEL DE LOCALITÉ, en règle générale de commune, et dans les grandes villes, d'arrondissement, de quartier et même de sous-quartier.



Les syndicats s'uniraient en fédérations territoriales qui correspondraient avant tout au mouvement réel de la vie économique, lequel fait apparaître, en dehors des découpages administratifs, des ensembles, des secteurs, des zones, des régions.

Chaque fédération, de même que la fédération générale ou confédération, comprendrait une section exécutive par profession, équivalent de la section syndicale d'entreprise du syndicat membre.

Appareil syndical et mandat

Tous les comités permanents, de syndicat, de fédération, le comité confédéral, les comités de section syndicale d'entreprise de grande taille, de section professionnelle de fédération ou de la confédération, composées exclusivement de militants bénévoles, ne seraient que des bureaux de correspondance et de renseignements, des services de documentation et de statistiques, autant de centres divers grâce auxquels les éléments constitutifs de la périphérie, les syndiqués, seraient constamment en contact.

Dans les organes de délibération et de décision, assemblées générales de syndicat, congrès fédéraux et confédéraux, les résolutions de la majorité n'engageraient et ne contraindraient que les membres de celle-ci : en vertu du contrat libertaire d'association, les minoritaires ne seraient pas tenus de s'y soumettre et en retour ils s'interdiraient de tenter quoi que ce fût pour empêcher les majoritaires de les appliquer.

Il appartiendrait à chaque syndiqué de participer personnellement aux assemblées générales de son syndicat. Le contrat libertaire d'association mentionnerait qu'il n'y aurait, en aucun cas et sous aucun prétexte, délégation de pouvoir d'un syndiqué à un autre.

Les assemblées générales de syndicat, ainsi que les congrès fédéraux et confédéraux ne seraient soumis à aucune règle de quorum. La vie collective libertaire n'est pas la démocratie arithmétique et statique qui soumet les actifs aux passifs et favorise l'inertie du nombre au détriment de l'initiative individuelle. C'est une pratique militante et dynamique qui laisse toute latitude à ceux qui, ayant quelque chose à proposer et les moyens de le réaliser, agissent pour atteindre un objectif quelconque.

Les délégués des syndicats aux congrès fédéraux et confédéraux seraient porteurs d'un mandat impératif de leur organisation. Celui-ci se rapporterait aux orientations, non au détail des modalités de leur réalisation qui serait l'objet essentiel des délibérations.

La construction de cette organisation syndicale purement libertaire paraîtra une nécessité aux yeux de tous les travailleurs anarchistes, de tous ceux également qui sont libertaires sans le savoir et de tous ceux aussi qui sont simplement intimement révoltés contre l'ordre établi, qui en ont assez du syndicalisme traditionnel sous toutes ses formes, du carcan de la légalité, des discussions entre « partenaires sociaux », du gaspillage d'énergie dans les comités d'entreprise, des questions de lavabo et de papier hygiénique, en un mot des « intérêts professionnels ». Que ceux qui, malgré tout, y croient encore continuent !

Les autres, s'ils sont assez nombreux, pourraient s'attacher dans un premier temps, à former partout où ce serait possible des syndicats d'un type nouveau, complètement illégaux, des syndicats interprofessionnels de localité.

Jean Fonta

LES ÉLECTIONS TURQUES PASSENT LES MILITAIRES RESTENT

Il y a trois ans, les militaires prenaient le pouvoir à Ankara pour mettre un terme à l'instabilité politique et rétablir une économie « saine ».

Situation économique avant le coup d'Etat

Sous-développée et dépendante de l'extérieur, l'économie de la Turquie n'a jamais été prospère ni équilibrée. Mais la dernière crise, atteignant des niveaux spectaculaires, démontra la faillite d'une économie assistée.

À la fin des années 70, la situation des finances publiques montrait l'impasse devant laquelle se trouvait l'Etat : le déficit des entreprises publiques représentait 20% du budget en 1977 et le budget de l'Etat avait un déficit équivalent à 6% du P.N.B. Les éléments d'une crise économique n'ont fait qu'aggraver cet état de chose. Pour pouvoir payer les importations pétrolières, il fallait dépenser une somme équivalente à 60% des exportations en 1976, et malgré une restriction très sévère des importations, faute de devises, le niveau des importations pétrolières a atteint 80% des exportations en 79. Le déficit de la balance des paiements

était systématiquement comblé par des emprunts extérieurs à court terme. À la veille du coup de force militaire, leur montant atteignait 20 milliards de dollars. Ce contexte économique déclencha une contestation populaire, le chômage touchant alors 20% de la population ac-

pour encourager l'épargne ;
• réduisant le pouvoir d'achat (voir tableau).

Situation politique actuelle

« Il n'existe pas au monde un régime militaire aussi mo-

L'ouvrier doit travailler pour acheter :

	en 1982	en mai 81	en juillet 82
1 Kg de viande	6 h 17	12 h 31	17 h 21
1 kg de pain	0 h 44	0 h 59	1 h 35
1 Kg de fromage	5 h 52	9 h 20	14 h 13
1 paire de chaussures	30 h 16	65 h 03	80 h 45
pour louer deux pièces dans un quartier de banlieue	119 h 48	160 h 06	213 h 11

La dégradation du pouvoir d'achat ouvrier en Turquie.

tive, et la production industrielle était continuellement en baisse. La bourgeoisie turque fit donc appel aux militaires pour rétablir l'ordre et tenter de remettre en route la machine économique en :

- diminuant le poids de l'Etat dans le contrôle de l'économie et dans la production ;
- favorisant les exportations en s'intégrant dans la nouvelle division internationale du travail ;
- permettant et encourageant l'arrivée de capitaux étrangers ;
- relevant les taux d'intérêts

déré que le notre », a affirmé le général Evren en dressant le bilan de trois années de régime militaire, se félicitant que l'armée avait ainsi tenu ses promesses. Sur le plan économique il se montra beaucoup plus discret, estimant qu'il restait encore à faire... Tout ceci à quel prix ? Tous les droits démocratiques et libertés individuelles supprimés, la classe ouvrière est privée de ses organisations syndicales, la liberté de la presse n'existe plus. Les arrestations, gardes à vue, condamnations et tortures dans les

prisons sont quotidiennes. Tout mouvement de protestation est sévèrement réprimé, tel le mouvement de grève de la faim mené par les prisonniers politiques en juillet dernier. Les chiffres officiels dénombreaient, au 31 mai 1983, 33 111 condamnations, plus des trois-quarts des prisonniers faisant partie d'organisations de gauche, syndicales ou révolutionnaires. Les chiffres réels sont bien entendu beaucoup plus élevés.

En novembre 1982, a été votée une constitution pour légaliser un état de fait : abolition de l'indépendance du pouvoir judiciaire, du droit de grève, des conventions collectives, du droit d'association, des garanties pour la liberté d'expression, etc.

Les élections du 6 novembre : « une démocratie limitée »

Les partis ayant été dissous en octobre 1981 il ne restait plus qu'à en officialiser à nouveau. L'instance suprême du pouvoir militaire, le Conseil national de sécurité qui avait déjà filtré les fondateurs de partis politiques, pouvait comme bon lui semblait refuser toute candidature : au total 20% de l'ensemble des candidatures des trois nouveaux

partis furent refusées, ainsi que 90% des candidats indépendants.

Pour ces élections, il n'y avait donc en liste que trois partis fortement épurés, pour se partager les quatre cents sièges de l'Assemblée :

- le Parti de la démocratie nationaliste (centre-droit, soutenu par les généraux) ;
- le Parti de la Mère-Patrie (droite libérale et conservatrice) ;
- le Parti du peuple (centre-gauche).

Avec un nouvel ordre constitutionnel et législatif limitant les libertés au nom de la stabilité politique et de l'autorité de l'Etat, on peut se demander ce que peut signifier la « démocratie » à la turque. La lutte du peuple turc est loin d'être terminée et il ne faut surtout pas qu'il espère quoi que ce soit de ce parlement-pantin, mais au contraire qu'il le dénonce et qu'il s'exprime dans une opposition extra-parlementaire. Et à nous de leur exprimer notre soutien et de continuer à dénoncer tous les crimes et atteintes aux droits de l'Homme qui sont quotidiennement perpétrés dans ce pays.

Jean-Claude
Gr. Kropotkin

TURQUIE : VERS UNE DÉMOCRATIE EN TROMPE L'OEIL

Le simulacre de démocratie organisé par les militaires turcs s'est retourné contre la dictature : les élections du 6 novembre se sont soldées par l'échec du candidat des généraux, le général Sunalp.

Le peuple turc a massivement participé à ces élections (les femmes ont le droit de vote depuis 1925), et pour cause : les militaires craignaient un boycott et ont déclaré le vote obligatoire sous peine d'amendes pouvant atteindre le tiers du salaire. Or cette forte participation s'est traduite par la victoire de Turgut Ozal, ex-ministre de l'économie jusqu'à sa démission du gouvernement en 1982. La population n'a donc pas sanctionné le pouvoir par des votes blancs ou nuls (à peine 5% des voix), et a donné la majorité des suffrages à un candidat d'ailleurs soutenu par les Etats-Unis et le F.M.I. pour ses positions ultra-libérales en matière économique.

C'est un double retour de manivelle pour les militaires, car c'est justement le libéralisme économique de Turgut Ozal qui est à l'origine de sa démission l'an dernier. Mais le peuple turc a-t-il bien conscience que libéralisme économique signifie chômage et baisse du pouvoir d'achat accrus, sans que pour autant les libertés élémentaires soient rétablies ?

Son parti — le Parti de la Mère-Patrie ! — ayant obtenu la majorité des sièges à l'Assemblée, Turgut Ozal devrait être appelé à former un nouveau gouvernement et à devenir Premier ministre. Devrait, car les militaires s'étaient, avant même les élections, attribués toute latitude pour en accepter ou en refuser les résultats et développements ultérieurs. De plus, grâce à la constitution promulguée en 1982, le général Evren, président de la République, conserve un pouvoir discrétionnaire. Alors quels changements en perspectives ?

En organisant des élections politiciennes sans pour autant cesser la répression et rétablir les libertés syndicales, la dictature traduit bien, malgré la surprise du scrutin du 6 novembre, le peu de crainte qu'elle éprouve à l'égard d'un pouvoir civil dont elle pourra à loisir limiter le champ d'action. Et le nouveau Premier ministre pourrait bien se transformer rapidement en une vulgaire caution du pouvoir des généraux. Le peuple turc aura été le dindon inévitable de cette farce démocratique.

J.-L. Perlier

L'O.L.P. ÉLIMINÉE DE LA SCÈNE LIBANAISE



Un cessez-le-feu précaire a ramené mercredi soir 9 novembre un calme relatif autour de la ville de Tripoli, au Nord-Liban. Outre Israël, Yasser Arafat compte à présent un ennemi déterminé à en finir avec lui : Hafez El Assad, président syrien.

YASSER Arafat et les loyalistes du Fatah, principale organisation de l'O.L.P., évacueront-ils Tripoli, à l'instar des combattants palestiniens à Beyrouth l'année dernière ? La Syrie terminerait ainsi l'« œuvre » entamée par Tsahal, l'armée israélienne, lors de l'opération « Paix en Galilée » de 1982. S'appuyant sur les dissidents du Fatah, qui entre toutes les inévitables dissensions internes aux organisations armées et hiérarchisées, reprochent à Arafat de ne pas avoir modifié ses orientations à la suite de l'échec de Beyrouth, la Syrie a donc décidé de se débarrasser du chef de l'O.L.P. jugé trop indépendant, et aidée en cela par la mollesse des interventions des pays arabes « modérés ».

Bien sûr, la Syrie est le principal pion de l'U.R.S.S. dans cette partie du monde. Mais nous avons souvent évoqué, dans *Le Monde libertaire*, cette propension à l'hégémonie et à l'impérialisme qui habite tout Etat et qui n'épargne pas la Syrie. Hafez El Assad possède des intérêts et des projets déterminés sur le Liban (nous y reviendrons dans un numéro ultérieur), des projets qui ne peuvent s'embarasser d'une O.L.P. qui tarde à s'y soumettre, et qui, demain, pourraient ne plus refléter les intérêts spécifiques de l'U.R.S.S. Et l'arrivée à Tripoli de journalistes soviétiques n'est pas une simple démarche professionnelle mais montre clairement que le Kremlin continue à soutenir Arafat.

Les Etats-Unis sont prêts à exploiter toute occasion d'éloigner les champs d'intérêts soviétiques et syriens, surtout quand on sait que des SS 20 pourraient être installés chez ces derniers. Les expériences de la Somalie et de l'Egypte quittant le giron soviétique sont significatives à cet égard.

L'O.L.P. fait actuellement les frais d'une convergence d'intérêt évidente entre les Etats-Unis, Israël et la Syrie. La mobilisation partielle en Syrie, l'impasse arrivée de l'armée américaine près des côtes libanaises, la mobilisation d'une partie des réserves en Israël sont des parades de coq destinées à impressionner l'adversaire. Car l'actuelle tragédie palestinienne n'est sans doute pas étrangère aux fébriles activités des diplomates syriens et américains en coulisse de la Conférence de réconciliation nationale libanaise à Genève.

Le peuple palestinien, dont la diaspora ne fait que s'amplifier, fait les frais des manœuvres impérialistes des super-grands mais aussi des intérêts étatiques locaux, israéliens et syriens. La tentative de liquidation politico-militaire d'une organisation qui conserve une grande popularité chez les Palestiniens des territoires occupés comme ceux d'Israël, devrait mettre en garde les peuples à nouveau : l'hégémonie de l'Etat se bâtit toujours sur le sang et contre les intérêts des peuples.

B. Rousselot

Au pays du fédéralisme triomphant

COMME tous les quatre ans la population suisse a été appelée aux urnes pour renouveler les chambres fédérales, soit le pouvoir législatif au niveau du pays. Avant d'aborder dans un prochain article le paysage politique résultant de cette « votation », il serait intéressant de présenter le système politique helvète : le fédéralisme étatique.

La Confédération helvétique

Issue en 1291 d'un pacte de défense entre les représentants des communautés d'Uri, Schwyz et Unterwald contre l'occupant autrichien, la Confédération helvétique compte maintenant 26 cantons ou demi-cantons. Le dernier né est le canton du Jura, « libéré » du canton de Berne par une « votation » populaire en 1974.

La Suisse n'est donc pas un Etat centralisé, mais une fédération de 26 petits Etats, souvent jaloux de leurs prérogatives... Cette structure fédérative a évité soit l'éclatement du pays, soit des guerres de colonisation interne et d'unification (comme en France par exemple).

La diversité est très grande entre les Etats-Cantons : il y a ceux de langue allemande, ou française, ou italienne, ou romanche, ainsi que trois cantons bilingues et un canton trilingue (donc : quatre langues nationales) ; ceux de religion catholique, ou protestante, ceux qui sont bi-religieux ou laïques ; il y a les cantons de villes à fort développement du secteur secondaire et/ou tertiaire, et ceux de campagnes ou montagnes vivant de l'agriculture, de l'élevage et/ou du tourisme ; ainsi que les cantons alliant le primaire, le secondaire et le tertiaire.

Il va de soi que ces particularités, quelles soient d'ordre géographique, social, religieux, économique, politique, linguistique, etc. (les unes impliquant les autres et réciproquement), font de la Suisse un pays mosaïque, et expliquent la structure politique à trois niveaux :

- les 3 050 communes ;
- les 26 cantons ;
- l'Etat fédéral.

L'Etat fédéral

Il se compose :

- du Conseil fédéral (pouvoir exécutif), qui siège à Berne (la capitale politique de la Suisse) ;
- de l'Assemblée fédérale (pouvoir législatif), qui siège également à Berne ;
- du Tribunal fédéral (pouvoir judiciaire), qui siège en partie à Lausanne et en partie à Lucerne.

Le Conseil fédéral

Il se compose de sept « ministres » élus par l'Assemblée fédérale tous les quatre ans. Les conseillers fédéraux dirigent les départements suivants : affaires étrangères, intérieur, justice et police, militaire, finances et douanes, économie publique, communications, transports et énergie. Les conseillers fédéraux travaillent « en collège », et les décisions importantes sont prises collectivement, à la majorité. La responsabilité du Conseil fédéral est également collective.

Chaque année, chacun son tour, l'un des conseillers fédéraux est élu président de la Confédération. Il s'agit principalement d'un rôle de représentation. En 1983, le président est le socialiste Aubert, qui a reçu Mitterrand au début de l'été. Depuis 24 ans, le Conseil fédéral est composé de deux socialistes, deux radicaux, deux démocrates-chrétiens et d'un démocrate du centre — c'est la « formule magique » !

C'est un des aspects remarquable de la politique helvétique de faire cohabiter au gouvernement des « ministres » de tous bords (c'est également une pratique courante dans les cantons et les communes)... qu'ils soient de gauche ou de droite, ils sont tous embarqués sur le même bateau, pour la plus grande gloire de la religion nationale : le consensus !

L'Assemblée fédérale

La Constitution de 1848 a établi un système à deux chambres afin que les intérêts des villes et des campagnes soient également pris en compte :

- le Conseil national, ou Chambre du peuple, est composé de 200 députés. Chaque canton a droit à un nombre de députés proportionnel à sa population. C'est ainsi que les cantons peuplés sont fortement représentés. Par exemple, le canton le plus peuplé, Zürich, peut compter sur 35 sièges, alors que des petits cantons comme Uri, Glaris, etc. n'ont droit qu'à un siège ;
- le Conseil des Etats, ou Chambre des cantons, est composé de 46 députés. Chaque canton a droit à deux représentants, ce qui donne un avantage aux nombreux petits cantons peu peuplés.

Aucune décision ne peut être prise sans l'accord des deux chambres (elles ont la même importance et les mêmes droits), ce qui oblige parfois un projet de loi (par exemple) à passer d'une chambre à l'autre à plusieurs reprises jusqu'à ce que, de modification en modification, il soit accepté par l'une et l'autre. Le prix du consensus, c'est souvent une lourdeur qui garantit l'immobilisme.

Le Conseil des Etats est notoirement plus réactionnaire que le Conseil national, en raison de la répartition des partis, et surtout de la répartition ville/campagne ou autres critères socio-économiques.

Le Tribunal fédéral

A Lausanne siège le Tribunal fédéral en tant qu'administration suprême de la justice en matière fédérale,

et « qui assure le respect des droits individuels garantis par la Constitution fédérale ».

À Lucerne siège le Tribunal fédéral des assurances qui règle en dernière instance toutes les affaires relatives aux diverses assurances (maladies, accidents, militaire, vieillesse, invalidité).

Les juges de Lausanne et de Lucerne sont élus tous les six ans par l'Assemblée fédérale.

La répartition des compétences

L'Etat fédératif suppose que les tâches sont partagées entre l'Etat central de Berne et tous les Etats cantonaux. C'est ainsi que les affaires étrangères, les douanes, les postes et tous les moyens de communication (radio, télévision), les chemins de fer, l'argent, l'alcool et les munitions, sont de la compétence exclusive de la Confédération, ainsi que presque tout ce qui concerne l'armée et les routes nationales, et une partie de la sécurité sociale.

Les principaux secteurs à la charge des cantons sont l'éducation, la santé, la justice et la police ; quant aux communes, elles s'occupent généralement de la culture, des services sociaux, de l'immobilier... Les impôts directs et indirects, communaux, cantonaux et fédéraux remplissent en partie les caisses des différents Etats, et il existe un système assez compliqué de « subventionnement » partant du haut de la pyramide pour redescendre les échelons.

Le droit de vote, d'initiative et de référendum

Le citoyen suisse ne possède pas uniquement le droit d'élire (comme dans la plupart des pays), mais aussi le droit de vote, d'initiative et de référendum. C'est en cela que l'Etat suisse utilise toutes les ressources de la démocratie directe.

Le droit de vote

En matière fédérale, ce droit est accordé aux citoyens suisses dès l'âge de 20 ans ; en matière cantonale ou communale, la diversité la plus grande règne, permettant aux citoyens de voter dans certains cas dès 18 ans, ou n'accordant pas le droit de vote aux femmes (si, ça existe encore !), ou alors accordant (très rarement) le droit de vote aux étrangers.

Les « votations » populaires sont très nombreuses (5 ou 6 week-end par année, avec un cumul fréquent de « votations » fédérales et/ou cantonales et/ou communales). Souvent, elles ont un caractère limité ou très technique, ce qui permet d'assister à de jolis tripatouillages de l'information de la part des politiciens ou de leur porteur. C'est sans doute une raison importante du fort taux d'abstention (il est très courant que moins du tiers des citoyens se déplacent pour voter).

Le droit d'initiative

Outre les initiatives parlementaires (proposition de modification ou de création d'un loi par un député ou un parti), il existe en Suisse le droit d'initiative populaire. Ces initiatives émanent soit de personnes, soit de partis, soit de syndicats ou d'associations diverses, qui proposent une modification de la Constitution. Il leur faut alors recueillir en 18 mois la signature de 100 000 citoyens. Le peuple souverain est ensuite (mais après des procédures assez longues) appelé à voter pour ou contre cette initiative populaire. Le double « oui » de la majorité du peuple et de la majorité des cantons est nécessaire pour que cette initiative soit acceptée... ce qui diminue les chances de succès.



Le Conseil fédéral peut proposer un contre-projet à l'initiative... qui va généralement dans le même sens, mais la vide de son contenu. Cette tactique partage les voix entre l'initiative et le contre-projet, et dans la très grande majorité des cas, les propositions sont refusées et c'est le statu quo.

Le droit de référendum

C'est le droit pour le peuple d'accepter ou de refuser une loi votée à l'Assemblée fédérale. On distingue : le référendum obligatoire, dès qu'il s'agit de modifier la Constitution, ne serait-ce que d'une virgule ; et le référendum facultatif, qui entraîne une « votation » populaire par la récolte de 50 000 signatures en 90 jours. Dans le cas du référendum, le double « oui » du peuple et des cantons n'est pas nécessaire, c'est la majorité du peuple (plutôt celle des citoyens ayant votés !) qui est déterminante.

Le référendum existe également en matière cantonale et communale.

En guise de conclusion

Très éloignée d'une bipolarisation de la vie politique, la Suisse est un mosaïque où il est parfois difficile de s'y retrouver. En effet, la plupart des partis n'existent que dans une partie de la Confédération, parfois dans un ou deux cantons. Il est également des partis qui changent de nom d'un canton à l'autre, alors qu'à l'inverse les différences ou divergences à l'intérieur d'un même parti peuvent être très importantes suivant les cantons.

Enfin le jeu des alliances électorales, des constitutions de groupes et autres listes communes permettent à deux partis d'être alliés dans un canton et adversaires dans un autre canton.

En outre il est un pouvoir occulte de toute première importance, celui tenu par les banques et les grands trusts économiques. Que ce soit au niveau des communes, des cantons ou du pays, ils peuvent compter sur des députés zélés, discrets et efficaces. Les sommes importantes dont bénéficient les partis du grand capital pour leurs campagnes électorales expliquent en grande partie leur succès. Les champions du libéralisme économique et du capitalisme privé désirent limiter les compétences et les possibilités d'intervention de l'Etat... ce qui n'empêche pas que 28 % des hauts fonctionnaires de la Confédération appartiennent aux quatre grands partis bourgeois.

L'information est aussi largement tenue par des membres ou des sympathisants des partis bourgeois.

Le capital peut également compter sur des syndicats patronaux discrets mais efficaces. Les mauvaises langues prétendent que le Conseil fédéral reçoit ses ordres directement du Vorort, le Comité directeur de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, une puissante organisation patronale.

Par ailleurs, si le fédéralisme est le seul système possible pour un pays comme la Suisse, il ne s'agit en rien d'un « fédéralisme libertaire ». Les patrons et notables locaux y sont fortement attachés, et pour cause... les plus ardents défenseurs du fédéralisme sont souvent les plus réactionnaires. C'est par exemple au nom du fédéralisme que les femmes n'ont pas encore le droit de vote dans le canton d'Appenzell, sauf en matière fédérale. Le droit de vote, d'initiative et de référendum est sans doute un garde-fous pour les députés, mais n'est aucunement garant de la possession réelle du pouvoir par les citoyens. Il est d'abord l'alibi démocratique et la caution populaire légitimant l'Etat et son arsenal de lois et de règlements. Les magouilles administratives, la main-mise sur l'information, les fonctionnements sociaux prenant racine dans l'histoire, la religion ou une certaine idée de la participation à la chose publique — sans oublier bien entendu que les intérêts de la population ont fortement tendance à se confondre avec les intérêts supérieurs du capital et de l'Etat — font que le droit de vote reste un piège à cons !

Ph. L. (Genève)

MAY



ME prier d'évoquer ici la personnalité d'une amie, son cercueil à peine refermé, est une pénible mission pour moi dans le désarroi moral où m'a laissée cette douloureuse disparition. Aussi, vais-je me borner à rappeler dans ces quelques lignes les principales circonstances qui nouèrent progressivement des relations qui devaient devenir très amicales et effectives.

C'était en 1958, dans les coulisses de la grande salle de conférences des Sociétés savantes, que je l'aperçus pour la première fois. Nous commémorions ce soir-là le centenaire de la naissance de Sébastien Faure (1858-1942) et j'avais été appelée à la présidence de cette assemblée où de nombreux orateurs devaient m'accompagner sur la tribune. Parmi eux, plusieurs nous ont quittés depuis : G. de Lacaze-Duthiers, Aristide Lapeyre, Ch.-A. Bontemps... D'autres, toujours près de nous, étaient aussi présents : Robert Jospin, Maurice Laisant et ceux que ma mémoire oublie. May aussi était là, discrète dans un coin ; elle me dit avoir été déléguée par quelques camarades anarchistes pour faire un compte rendu de nos interventions dans une brochure qui parut par la suite. Ce fut une brève rencontre ! Le temps juste d'échanger peu de mots car la salle, archi-comble, était impatiente de voir s'ouvrir la séance.

A ce moment, je ne savais rien de May, ni de ce qui l'avait projetée dans le mouvement des idées anarchistes, du milieu syndicaliste et autres actions, pas plus qu'elle ne connaissait mes activités néo-malthusiennes, antimilitaristes et anticléricales, ainsi que mes livres et tous autres écrits. Nous devions nous retrouver plus tard rue Sainte-Marthe, en plein cœur de Belleville, dans un vieil immeuble occupé alors par des sympathiques et accueillants camarades espagnols qui recevaient fraternellement un jour par mois, une poignée d'amis, pour discuter et échanger leurs vues sur les événements et la propagande à mener. Il y avait là Maurice Laisant, May Picqueray, Justin Olive, Henriette Girardin, Louis Simon, Auguste Viaud et ceux que j'oublie. Nous formions un groupe très uni et l'on y faisait même des causeries. C'est là que fut élaborée l'Association des amis de Sébastien Faure dont May fut la secrétaire longtemps, remplacée ensuite par cet excellent Justin Olive qui tint cette fonction jusqu'à sa mort. Cette association, comme celle qui fut fondée par les « Amis de Louis Lecoin », existe toujours.

Petit à petit, les relations entre May et moi s'établirent, mais nous avions chacune notre vie à défendre et nos activités sociales respectives à assumer. Cependant, nous étions au courant de nos entreprises diverses. Je savais le rôle qui était le sien dans le syndicalisme et la défense du prolétariat et sa position libertaire dans ce domaine ; je connaissais son action en faveur de l'objection de conscience et de bien d'autres causes. Tout cela est, d'ailleurs, relaté en détail dans son livre de souvenirs « May la réfractaire » édité fin 1979. Toute l'histoire de sa vie et de ses batailles figure dans ce livre auquel il est bon de se référer si l'on veut connaître ce qu'il m'est impossible de résumer dans le texte réduit d'un simple article. May eut alors les honneurs (1)

de paraître à la télévision, dans l'émission « Apostrophes » de Pivot, à la radioscopie de Chancel et eut maintes appréciations, en général favorables, dans la presse. Ce fut un moment de célébrité, que l'on sait, hélas, illusoire, mais qui, sur le moment stimule les ardeurs et réchauffe le cœur.

Mais il me faut revenir au plus important, à mon avis, la création du *Réfractaire*.

Dans une conversation téléphonique, début 1974, May me fit part de son désir de « faire quelque chose », car l'inaction dans laquelle l'avait réduite sa situation de retraitée ne convenait pas à son tempérament de combattante. Le vide laissée par le vaillant périodique *Liberté*, disparu avec Louis Lecoin, son fondateur, devait être comblé, me dit-elle. « Seras-tu avec moi si je décide de publier un brûlot de ce genre ? » — Bien sûr, lui répondis-je. Cela ne tarda pas. Plusieurs amis furent informés de ce projet ; on trouva le titre et dès le 1^{er} avril 1974 parut le premier numéro qui fut suivi par quatre-vingt-deux autres jusqu'en avril de cette année 83, qui vit aussi la fin de l'animatrice de ce petit journal, original dans sa forme, les matières traitées et sa belle tenue libertaire, sans basses concessions. Hervé Terrace, Jean Gauchon, notre cher Marcel Body furent de la première équipe ; vinrent ensuite des collaborateurs estimés tels Saint-Els, Maurice Lime, Ch.-A. Bontemps, le Père-Lechat, d'autres encore. Tous furent

Dans son livre *May la réfractaire* publié pour ses quatre-vingt-un ans d'anarchie, May Picqueray écrivait : « Chez les anars, il n'y a pas de vedettes, et il n'y a pas de chefs, il n'y a que des militants qui font leur boulot et ne cherchent pas à se faire valoir ». Le jeudi 3 novembre, nous quittait une femme qui avait fait plus que son boulot et avait cottoyé une nuée de militants du mouvement libertaire français, espagnol, italien, allemand et russe.

Elle fut présente pendant plus de soixante ans à tous les rendez-vous de l'histoire sociale, citons en quelques uns : l'affaire Sacco-Vanzetti en 1921 ; le congrès de l'Internationale syndicale rouge en 1922 où elle tient tête à l'assassin de Cronstadt, Trotski ; la sombre soirée de janvier 1924 à la Grange-aux-Belles où périrent, victimes des bolchéviques, deux anarchosyndicalistes français ; l'exode des réfugiés espagnols fuyant les pelotons d'exécution franquistes ; l'occupation qui lui « permit » de fournir des faux papiers aux juifs pourchassés et aux réfractaires du S.T.O. ; les campagnes de Lecoin en faveur des objecteurs de conscience...

Les articles à sa mémoire parus la semaine dernière dans *Le Canard enchaîné* où elle fut longtemps correctrice et dans *Le Monde* montrent, s'il en était besoin, que l'audience de son combat s'étendait au-delà des milieux traditionnels — pacifistes et anarchistes.

Mais laissons la parole à son amie et camarade Jeanne Humbert, militante libertaire et néo-malthusienne, collaboratrice au *Réfractaire*.



fidèles et assidus et très attachés à la « directrice » qui, en plus des articles qu'elle signait aussi, se chargeait de tout le travail administratif, la correspondance, les expéditions, les démarches épuisantes, distribuant elle-même le journal en tous lieux propices et dans les rues. Cela durant des années.

Souvent, je la grondais, lui conseillais de réduire ses efforts, la voyant progressivement décliner physiquement. Elle me promettait de se ménager. Mais, en vraie bretonne, elle n'en faisait qu'à sa volonté, à sa ténacité et continuait sur le même rythme, jusqu'aux derniers jours où, la veille de son entrée à Cochin pour subir une grave opération, elle fit encore le voyage aller et retour dans la même journée, pour assister à Tours à l'anniversaire du centenaire de notre ami Eugène Bizeau ! Quand, en mars 1980, des amis m'offrirent un banquet pour fêter mon quatre-vingt-dixième anniversaire, May était présente et on peut la voir, dans le film que fit ce jour-là Bernard Baisa (2), puis ensuite à notre domicile, évoquant mon passé de propagandiste néo-malthusienne, on peut voir, dis-je, May chanter avec les amis « La grève des mères », de Montéhus, en ponctuant le refrain de coups sur la table. Elle alla jusqu'à la limite de ses forces, tout en subissant toutes sortes de malaises qu'elle soignait sans grande amélioration, hélas.

Elle me dit, un jour, qu'elle possédait tous mes livres sauf « Sous la Cagoule ». Au hasard de recherches dans le monceau de mes documents, je retrouvai un exemplaire de ce livre, pas très frais, mais entier. Je le lui offris aussitôt. Elle en fut d'autant plus ravie que « Sous la Cagoule » est doté d'une importante préface de Sébastien Faure qu'elle vénérât et considérait comme son maître à penser.

Ces quelques lignes seront mon adieu et mon dernier cadeau à celle qui fut un personnage difficilement remplaçable, à notre mouvement et à notre affection.

Jeanne Humbert

(1) Edité par l'Atelier Jullian, disponible à la librairie du Monde libertaire, 60 F.

(2) Titre du film : « Ecoutez Jeanne Humbert ! ».

le réfractaire
 BUREAU LIBERTAIRE POUR LA DEFENSE DE LA PAIX ET DES LIBERTES INDIVIDUELLES
 LES « AMIS DE LOUIS LECOIN » N° 46 MARS 1979 - 250 F

Les revers actuels du stalinisme

Un stalinisme (faux) Après la chute de Staline, le régime soviétique a connu une certaine libération. Mais, depuis le début des années 1970, le régime soviétique a connu une certaine libération. Mais, depuis le début des années 1970, le régime soviétique a connu une certaine libération. Mais, depuis le début des années 1970, le régime soviétique a connu une certaine libération.

Revenir le dessin.

Les stalinistes ont toujours été des hommes de pouvoir. Ils ont toujours été des hommes de pouvoir. Ils ont toujours été des hommes de pouvoir. Ils ont toujours été des hommes de pouvoir.

NOTES DE LECTURE

A PROPOS D'ORWELL

SANS aucun doute, l'imminence du cru 1984 conduit de nombreux auteurs et éditeurs à s'intéresser à l'œuvre de George Orwell. Outre la publication de la totalité de ses écrits aux éditions Champ-Libre, deux ouvrages sont parus cette année apportant chacun leur contribution à la vision du monde qu'avait Orwell, de son vrai nom Eric Blair.

« George Orwell, une vie » (1), par Bernard Crick, insiste plus particulièrement sur la vie de l'écrivain. N'oublions pas que s'il est avant tout célèbre pour « 1984 » (2) Orwell est aussi l'auteur de plusieurs autres livres, parmi lesquels « La ferme des animaux », une satire du régime soviétique contée sous forme de fable, ou « Hommage à la Catalogne » (3), un vibrant témoignage sur la guerre d'Espagne. Orwell avait en effet combattu les troupes de Franco aux côtés du P.O.U.M., et en reviendra blessé.

« Orwell, ou la route de 1984 » de Jean-Daniel Jurgensen (aux éditions Robert-Laffont) retient le caractère politique de l'auteur. « Si je pouvais exprimer un vœu personnel, c'est de voir le plus grand nombre possible de Français relire « 1984 » — mais je devrais sûrement dire le lire, pour l'immense majorité d'entre eux, bien que le seul mot de « 1984 » exerce partout une sorte d'influence diffuse et permanente ».

S'il s'est toujours opposé au totalitarisme, c'est par la publication de « 1984 » que le combat d'Orwell atteint son apogée. Ce livre est à la fois pleinement réussi d'un point de vue littéraire, mais surtout d'un point de vue politique. Il démonte les rouages des régimes totalitaires, gangrènes de ce XX^e siècle : « ... nous savons que jamais personne ne s'empare du pouvoir avec l'intention d'y renoncer. Le pouvoir n'est pas un moyen, il est une fin. On n'établit pas une dictature pour sauvegarder une révolution. On fait une révolution pour établir une dictature. La persécution a pour objet la persécution. La torture a pour objet la torture. Le pouvoir a pour objet le pouvoir ». En 1984, « 1984 » sera toujours d'actualité !

Thierry Maricourt

(1) George Orwell, une vie par Bernard Crick, éditions Baland, en vente à la librairie du Monde libertaire 95 F.
(2) 1984 par G. Orwell, éditions Gallimard, disponible à la librairie du Monde libertaire 24 F.
(3) Hommage à la Catalogne par G. Orwell, éditions Champ-Libre, à la librairie du Monde libertaire : 70 F.

Prochains invités

RADIO LIBERTAIRE

- Jeudi 17 novembre :
 - « Voulez-vous B.D. avec moi ? » (14 h) : des heures et des heures d'interview effectuées à la Convention de la bande dessinée.
 - « La vie d'artiste » (16 h) : Casthélémis.
 - « Si vis pacem » (18 h) : le congrès de l'U.P.F.
- Vendredi 18 novembre :
 - « Théâtre » (14 h) : magazine sur et pour le théâtre.
 - « Le front des radios libres » (18 h) : petites et grandes nouvelles de la bande F.M.
 - « Radio-Esperanto » (19 h).
 - « L'invité quotidien » (20 h) : historique de la dérogation de Radio-Libertaire, de janvier 83 au 4 novembre 83.
- Samedi 19 novembre :
 - « Prisons » (18 h) : Maurice Joyeux.
 - « U'Kamau » (20 h 30) : Eric Navet, ethnologue, à propos de la Guyanne française.
- Dimanche 20 novembre :
 - « Ici Dieu, à vous Paris » (10 h) : avec Cavanna et la Régie débilé de publicité.
 - « Hyper-Man » (13 h) : feuilleton hyper-délicat.
 - « Sous les manguiers » (14 h) : en direct d'Haïti ou presque...
- Lundi 21 novembre :
 - « Le sac à malices » (14 h) : Affaires africaines, livre de P. Pean.
 - « Voix libres » (15 h) : théâtre en direct sur R.L., Ballade de Jacques Prévert avec A. Gadouais et S. de Raed.
- Mardi 22 novembre :
 - « By jove » (12 h) : tout sur la 15^e Convention de la bande dessinée à la Bastille.
 - « Les bureaucrates... » (20 h) : avec le Comité des artistes contre la répression en Pologne.
- Mercredi 23 novembre :
 - « Cérémonie 1984 » (22 h) : le magazine Gloria.
- Lundi 21 novembre :
 - « Grand angle » (22 h) : le Centre d'action culturelle Les Gémeaux.

REVUE

LES CAHIERS LOQUES

SOIRÉE Loques à la revue parlée de Beaubourg : si quelques prestations furent excellentes, il est à regretter que certains artistes s'engagent tellement dans leurs systèmes que cela en devient une distraction entre initiés, que d'autres ne s'impliquent pas dans leur prestation. Il est plus agréable de rester chez soi à lire leur texte devant un bon feu que de les voir le dire mal ou faire de pseudo-performances. Pourtant ils ont du talent, parfois même beaucoup ; mais à se répéter, à ne pas innover, à ne pas s'investir pleinement dans leur prestation ; ils pourraient finir par le perdre ; le public étant composé d'initiés, on tourne en rond. Secte ! Secte !

Se pourrait-il que les poètes élémentaires tombent dans les mêmes travers que reprochait aux poètes parisiens, Julien Blaine, il y a quelques années (in Doc(k)s catalans et yougoslavie).

Il se pourrait que ce soit cette forme de soirée qui soit première puisque les cahiers Loques semblent me démentir ; ils démontrent la vitalité de ces artistes du visuel poétique que nous voyons se manifester autour de la revue Doc(k)s. Paraissant au nombre de trois, tous les six mois,

sous la direction d'Arnaud Labelle-Rojoux, ils sont d'une excellente tenue, rompant avec une certaine facilité, prétendument d'avant-garde que l'on supporte trop souvent.

Douze pages, sans compter la couverture, qui sont l'œuvre chacune d'un artiste différent ; et sauf rare exception, on sent qu'ils œuvrent pour conserver la réputation de la publication.

Les trois derniers cahiers viennent de sortir. Quand on sait que l'un deux (Texticules) est du regretté François Dufrene, on mesure toute la qualité de ces nouvelles parutions à l'énoncé de ce nom. Un autre (Première Décennie) est de Michelle Metail dont je ne dirais rien pour ne pas en dire trop, étant un inconditionnel de cet auteur. Le troisième (Il suffit d'un coup de D) de Pierre Tilman est un jeu sur un jeu, si j'ose m'exprimer ainsi, son apparence visuelle le met au niveau des deux précédents, je regrette pourtant la brièveté du discours, tout en reconnaissant qu'il est bien mené.

Servin
Plasticien

Les cahiers Loques,
3, allée des Ecoles,
92130 Issy-les-Moulineaux.

REVUE

11 BLOCK

RÉÇU par la poste, photocopie, des images dures sur des sujets durs (les squatts, la saisie des radios, etc.). Certains textes piqués dans Libé, d'autres écrits à la main, à la machine, des interventions au feutre de couleur, des collages...

A l'intérieur, une pochette Dent creuse avec des découpages aussi désespérés.

Sauvage, imparfait, d'une agressivité sensible (d'une sensible agressivité). Moi j'aime.

Petit fanzine sans adresse, sans signature, envoi anonyme... et c'est très bien comme ça.

Servin

LES TROIS COURONNES DU MATELOT

de Raoul Ruiz

CINEMA

VOUS est-il arrivé de vous souvenir d'une histoire que l'on aurait pu vous raconter, d'un conte, d'une légende qu'un matelot ivre de rhum nous narre. Bref, d'une grande aventure sur un vaisseau où tous les matelots morts et pourtant actifs, vous mènent de port en port, où une femme se met nue au point de ne plus avoir de sexe. Où l'on vous dit à vous, vivant, comment votre mère est morte en vous voyant mourir. Où le triangle franc-maçonnique vous donne les trois points cardinaux, les trois directions : l'aventure, l'amour, la mort. Où le paysage possède des couleurs que l'on ne peut concevoir qu'en rêve, des couleurs qui vous font chavirer, qui vous donne l'impression d'avoir trop absorbé d'hallucinogènes. Vous est-il arrivé de prendre votre pied par la vue, les yeux ; vous est-il arrivé de voir « Les trois couronnes du matelot » ?

Jean-Luc

ARTICLE 1er

REVUE

ARTICLES froissés, pliés, déchirés ; mots craquelés, coupés, endommagés ; livre ficelé comme un chapitre d'une vie sur lequel on ne reviendra pas ; papiers piétinés puis pressés, pénétrant amoureuxment les barreaux d'une chaise ou les rayons d'une roue de bicyclette ; photos (de Geneviève Beauzée) « déstructurées » puis reconstruites, telle est la matière de la première compilation des articles de Servin parus dans Le Monde libertaire. Aspect plastique, certainement surprenant pour bon nombre d'entre nous, d'où nous voyons surgir certains des thèmes les plus importants concernant le statut de l'artiste contemporain : le pouvoir des galeries, la récupération et la censure politiques, l'aide à la recherche, l'artiste et le squatt, le problème des ateliers...

C'est un travail qui s'attache tant à la forme qu'au sens, et si comme nous l'indique la couverture « l'auteur d'une œuvre de l'esprit jouit du seul fait de sa création », puissions-nous, lecteurs, jouir du fait de la création d'autrui et de Servin en l'occasion, à la lecture de son cahier noir et blanc (1).

Jean-Luc

(1) Disponible à la librairie du Monde libertaire : 30 F.



LE PEN : UNE DROITE MODÉRÉMENT EXTRÊME !

COMME le disait Coluche, les cons se font maintenant appeler « mal-comprenants ». De même, la droite récuse maintenant le qualificatif de « droite » et veut se faire appeler « opposition » quand elle est dans l'opposition et « majorité » quand elle est dans la majorité, ce qui ne va d'ailleurs pas tarder à arriver, tellement la gauche joue aux mal-comprenants.

Mais voilà-t-il pas que le virus s'étend aux fascistes qui se mettent à avoir des états d'âme. « Je ne suis ni fasciste, ni raciste, ni d'extrême-droite », dit Jean-Marie Le Pen au Club de la presse d'Europe 1, cité par *Le Figaro* du 19 septembre. « Nous sommes la droite nationale, nous ne sommes extrémistes ni dans nos idées ni dans nos méthodes ». Voilà qui est dit. Si le Front national est la droite « nationale », on se demande à quelle droite appartient le R.P.R. et l'U.D.F., pour ne citer que ceux-là.

Une odeur de soufre

Dans le *Quotidien de Paris* du 20 octobre, Le Pen, reprenant son propos, déclare : «... l'extrême-droite sent le soufre. Que cette réputation soit justifiée ou non, on est obligé de tenir compte de la représentation que s'en fait le public. »

Le Pen réussit presque même à se faire passer pour une innocente victime de l'incompréhension des foules manipulées par les médias aux ordres du communisme international : l'extrême-droite, dit-il encore, « est une notion floue, imprécise, d'usage plus polémique que scientifique. (...) Coucuse comme une tunique de Nessus sur leurs adversaires par les communistes, elle est à leurs yeux ce qu'était l'étoile jaune pour les nazis, un signe d'infamie, un repère pour la

chasse aux sorcières ». Le Pen se sentant dans la peau d'un juif, on aura tout vu...

« Le seul fait que dans l'acceptation commune le mot « extrême » soit synonyme d'excessif, d'exagéré, suffirait à le faire écarter par le Front national qui n'est excessif ni dans ses idées ni dans ses méthodes ». En somme le Front national n'est pas exagérément de droite, il ne l'est aux yeux de Le Pen, que juste ce qu'il faut.

Car la « droite nationale » est constamment calomniée par les médias, on lui colle sur le dos des ratonnades dont elle n'est pas responsable, on lui attribue des propos racistes qu'elle n'a jamais tenus, on pratique l'amalgame systématique entre le Front national, d'une part, le nazisme et le fascisme d'autre part, alors que « historiquement, sociologiquement et idéologiquement, ces deux mouvements sont de gauche », comme chacun sait. D'ailleurs, dit-il, la plupart des hommes politiques de la collaboration venaient de la gauche !

Rien de nouveau à droite

Peu de jours avant ces déclarations, avaient lieu, le 16 octobre à la Mutualité, la « Journée d'amitié française » réunissant toutes les composantes de l'extrême-droite française (cf *Le Monde* du 19 octobre). On apprenait ainsi que la France était colonisée par « quatre superpuissances » : le marxisme, les francs-maçons, les juifs et les protestants. Pas spécialement original... L'orateur, Arnaud de Lassus, dirigeant de l'Action familiale et scolaire, prit la peine de dresser la liste des ministres juifs du gouvernement Mauroy. « C'est donc le judaïsme qui va inspirer tout ou partie de leur politique » ajouta-t-il. D'ailleurs, chacun sait,

dit-il encore, que « les juifs sont aux deux pôles de la société contemporaine ; fondateurs du capital financier et détracteurs les plus véhéments ». Rothschild et Marx, argument pas mal éculé lui aussi.

Un autre orateur stigmatise les immigrés qui « se reproduisent comme des lapins » et prédit l'avènement d'un président musulman... Le Pen, qui était dans la salle, sans doute trop occupé à serrer des mains, n'a apparemment rien entendu de ces propos racistes.

Le niveau de l'argumentation n'était pas beaucoup plus élevé le 3 novembre lors du meeting du Front national à Aulnay, où Le Pen demanda s'il est normal de laisser « le nouveau venu s'installer les pieds sous la table pour manger notre soupe ? Coucher dans mon lit avec ma femme sous prétexte qu'il arrive avec son chapeau et ses bottes ? »

Contraindre le R.P.R. à s'allier

Sur la lancée de l'échec électoral de la gauche à Dreux, l'extrême-droite tente de placer ses pions pour obliger les partis de l'opposition parlementaire à négocier avec eux. L'élection d'Aulnay-sous-Bois constituait un test. « Cette élection sera un deuxième test pour la véritable opposition, pour l'opposition molle et pour le P.C. » a dit Le Pen au meeting d'Aulnay du 3 novembre.

Celui-ci voulait en effet contraindre le R.P.R. à s'allier avec le Front national et obliger le candidat chiracien à « manger son bonnet phrygien » lors du deuxième tour des élections.

Les dirigeants du Rassemblement pour la république n'étaient pas enthousiastes à l'idée d'une telle alliance, à quelques excep-

tions près, tel Charles Pasqua, le bras droit de Chirac, qui déclara à France-Inter que n'importe quelle alliance locale était bonne pour se débarrasser des communistes. Un sondage de la S.O.F.R.E.S. avait révélé que 56% des électeurs du R.P.R. approuvait l'alliance avec le Front national à Dreux ; 47% d'entre eux accepteraient qu'il y ait un accord en vue des prochaines élections législatives.

Bakounine disait que lorsque deux partis se réclamant du socialisme s'allient, la politique du parti le plus radical s'évapore au contact du plus modéré. On peut sans peine prédire que c'est le contraire qui se passera si les événements prouvent que dorénavant les voix des fascistes sont nécessaires aux candidats de droite. Le Pen a clairement affirmé sa volonté de « contraindre l'opposition à l'alliance ». La seule façon pour l'opposition — et en particulier pour le R.P.R. — d'éviter ces alliances fâcheuses sera de prendre à son compte les thèmes de la propagande des fascistes pour couper l'herbe sous le pied du Front national.

Aulnay pire que Dreux

« Aulnay n'est pas Dreux », disaient, avant le 6 novembre, à la fois la droite et la gauche. Mais comme à Dreux, ces élections ont révélé qu'une importante proportion de l'électorat traditionnellement communiste a reporté ses voix sur le candidat de l'extrême-droite. C'est un phénomène « normal » en ce sens que les mouvements fascistes se sont toujours appuyés sur de larges couches populaires sensibles à la propagande xénophobe et poujadiste.

La gauche aujourd'hui paie pour n'avoir pas fait le ménage dans ses rangs. A Villeneuve, la section socialiste avait refusé

à l'origine de repartir « comme si de rien n'était » avec les fraudeurs communistes, mais s'était finalement pliée aux ordres venus « d'en haut ». A Aulnay, où les élections de mars avaient aussi été annulées pour fraude, la gauche avait joué le grand jeu en expédiant plusieurs membres du gouvernement à un meeting pour soutenir le candidat communiste sortant : Berégovoy (P.S.), Fiterman (P.C.), Fabius (P.S.) et Bouchardeau (P.S.U.), ce qui était aussi une façon de cautionner les fraudeurs. En fait l'échec d'Aulnay est pire que celui de Dreux dans la mesure où l'extrême-droite n'y avait aucune implantation et que c'était un fief communiste.

Il reste que la question la plus importante dans cette affaire reste celle-ci : qu'est-ce qui fait qu'une proportion importante de l'électorat communiste puisse apparemment sans problème passer à l'extrême-droite ? Est-ce parce que le P.C. est capable lui aussi de prendre à son compte, si nécessaire, les thèmes traditionnels de l'extrême-droite ? Les exemples ne manquent pas, pour ne citer que celui du bulldozer de Vitry (en fait une pelleuse) contre un foyer de travailleurs maliens.

La réponse (une fois n'est pas coutume) est peut-être apportée par François Mitterrand qui écrivait en 1980 : « J'observe que le P.C. tend à compenser ses pertes dans son milieu traditionnel en attirant à lui le poujadisme ambiant ». « Quand ces électeurs le quittent, beaucoup retournent d'où ils viennent ». (1)

Eric Vilain

(1) Ici et maintenant, F. Mitterrand, éditions Fayard.

Le fascisme recrute un certain nombre d'ouvriers. S'il ne parvient pas à mordre sur la grande masse du prolétariat, il réussit à attirer hors de la classe ouvrière certaines catégories de travailleurs manquant, pour des raisons diverses, de conscience de classe. En période de crise, une avant-garde ouvrière forte et audacieuse coagule autour d'elle toutes les couches périphériques du prolétariat. Mais, quand cet aimant vient à manquer, la classe se décompose et se disloque. (...)

Le débauchage s'opère par en haut et par en bas. Par en haut, le fascisme recrute au sein de ce qu'on appelle l'« aristocratie ouvrière ». Il réussit à entraîner un certain nombre de prolétaires embourgeoisés, qui se considèrent déjà comme évadés de leur classe. Ces transfuges restent fidèles aux organisations prolétariennes tant qu'il est nécessaire d'en faire partie pour avoir du travail ou tant qu'elles leur assurent un standard de vie convenable. Mais du jour où le syndicalisme ouvrier dégénère et n'est plus capable de préserver les avantages acquis, l'aristocratie ouvrière s'en détache. En Allemagne, notamment, le national-socialisme recueille les catégories de salariés jadis privilégiés, qui en veulent à la social-démocratie et aux syndicats de ne pas avoir su réaliser leur idéal petit bourgeois.

Par en bas, le fascisme recrute des prolétaires de formation récente : fils de paysans fraîchement débarqués de la campagne et n'ayant pas eu le temps d'acquiescer une conscience de classe ; travailleurs transformés par la technique moderne en manœuvres, passant indifféremment d'une branche d'industrie à l'autre, n'ayant plus ni métier ni fierté professionnelle, restant en marge des organisations ouvrières, et, par conséquent, prédisposés à désertir leur classe. C'est par eux, en Italie comme en Allemagne, que le fascisme s'introduit dans les usines.

Par en bas encore, le fascisme recrute des chômeurs. Le sans-

travail, rejeté du processus de production, se trouve en marge de sa classe ; les liens qui l'unissaient à ses frères de labeur se distendent ; bientôt entre lui et l'ouvrier au travail, il n'y a plus d'identité, il y a opposition d'intérêts. La misère, l'inaction le démoralisent, souvent même l'aviennent. Il désespère de lui-même et de sa classe. Il est prêt à trahir pour une bouchée de pain.

Enfin, le fascisme recueille un certain nombre de déchets de la classe ouvrière ; d'une part, les « jaunes », c'est-à-dire les éternels réfractaires à l'organisation ouvrière, qui sont toujours prêts à lécher les bottes du patron, à moucharder, à accepter des salaires au-dessous des tarifs, à briser les grèves ; d'autre part, ce que Marx appelait *Lumpenproletariat*, c'est-à-dire les loqueteux, les déclassés volontaires, qui restent en dehors de leur classe et la trahissent parce qu'ils ne veulent pas travailler, parce qu'ils ont la haine d'une révolution qui obligerait tout le monde à travailler.

(...)

Les chefs fascistes, à tous les échelons de la hiérarchie, sont à l'image de leurs troupes : des petits bourgeois, voire des prolétaires déclassés. (...)

De leur origine, les chefs fascistes, du haut en bas de la hiérarchie, ne conservent pas seulement l'allure mais la mentalité plébéenne. Ils sont des parvenus. Ils détestent cordialement et ils méprisent les grands bourgeois qui les subventionnent. Ils tentent de suppléer aux lacunes de leur instruction et de leur éducation en réclamant pour leur personne toutes sortes d'égards. Et c'est pourquoi, lorsque les magnats capitalistes leur auront confié la direction de l'Etat, ils s'empresseront d'éliminer l'ancien personnel politique de la bourgeoisie ; ils exigeront pour eux tout le pouvoir.

Daniel Guérin, *Fascisme et grand capital*, tome II, Maspéro.

LES
MILIEUX
SOCIAUX
OÙ
RECRUTE
LE
FASCISME